

ADMINISTRATION

4, rue Paradis, 4
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfert, 14
A PARIS : AGENCE HAVAS

L'ÉCHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

RÉDACTION

48, rue de la République, 48
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS
ABONNEMENTS
RHONE
ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHRES
3 mois, 5 fr.; 6 mois 10 fr.; 1 an, 18 fr.

AUJOURD'HUI:

La guerre au Dahomey.
A Carmaux.
Un crime horrible.
La conférence Millerand.

PROPOS DU LUNDI

En cette semaine des morts a succombé un homme de marque. Il n'était pas Lyonnais, il est mort loin de Lyon, mais il avait, de longue date, été notre hôte, il avait fait chez nous de la besogne que les uns ont trouvée excellente, les autres assez déplorable...

Dame, il était du métier. Les panégyristes lyonnais d'hier racontaient — un peu naïvement peut-être — qu'il n'était entré au Progrès de Lyon que parce qu'il n'y avait pas de place au Salut Public où il s'était d'abord présenté.

Or, comme M. Massicault ne tenait pas plus au bonnet phrygien qu'à autre chose, il lui fut très facile de s'entendre avec l'état-major orléaniste devenu le centre droit matiné de centre gauche parlementaire.

Bientôt il y eut à Lyon tant de comités et tant de cercles, tous plus républicains les uns que les autres, que, mettant la main dans la main aux Étéocle et Polynece du journalisme lyonnais, M. le préfet put leur dire : « Mais vous êtes les maîtres de la politique et des élections, les comités ne comptent plus, ils sont

émiettés, anéantis; faites-moi des élections selon mon cœur administratif. » C'est de ce jour que date une triste période de découragement pour tous les républicains qui n'étaient pas des hommes d'affaires et qui songeaient à autre chose qu'à des concessions, qu'à des monopoles, qu'à ce qu'on a si bien appelé « des moyens politiques de faire fortune ».

Il n'est pas besoin de raconter, en ce moment comment, de l'exécès même du mal, naquit un bien. L'opinion publique sortit de sa torpeur, se réveilla et renvoya un beau jour tous ces marchands à leurs comptoirs, tous ces repus à leur digestion.

Ce que je veux rappeler aujourd'hui, c'est que cette funeste besogne, cette suite à l'« enrichissez-vous » de Guizot, a été commencée — et avec quelle triste habileté! — par M. Massicault. Celui-ci, d'ailleurs, devait, pour la continuer et la mener à bonne fin, trouver un successeur encore plus habile et plus funeste: j'ai nommé M. Cambon, dont le départ de Lyon a fait couler toutes les larmes de la réaction, mais seulement celles-là.

Voilà donc pour nous, Lyonnais, ce qui reste et ce qui doit rester du passage de M. Massicault dans notre administration. Il y a réussi — et il ne l'a réussi que trop bien — le jeu de bascule politique qui devait absolument déplacer notre point d'appui électoral. On ne s'en est que trop aperçu, soit au Parlement, soit dans notre assemblée départementale, soit dans notre assemblée municipale.

A cette époque, d'ailleurs, il avait déjà le diabète, il avait déjà l'amabilité sucrée où se laissent engluier tant de républicains — et de réactionnaires aussi; il promenait son scepticisme souriant dans les salons de la préfecture, dans ceux du centre de la ville qui s'étaient enfin ouverts au préfet du Rhône — et aussi dans les coulisses de théâtres où il nous disait en souriant : « Ne vous scandalisez pas, je suis si malade! »

Dame, c'était toujours le journaliste entré dans la carrière sans savoir s'il défendrait les bons principes au Salut Public ou s'il les attaquerait au Progrès. Cela avait tourné du côté de la préfecture du Rhône, du côté du centre gauche, du côté de la fusion à droite — et M. Massicault allait dans ce sens-là, prenant le temps comme il va, les choses comme elles sont et les hommes et les femmes comme on les trouve.

C'est là assurément le plus aimable, le plus spirituel des scepticismes, — mais on a pu voir ici où mènent cette amabilité et cet esprit.

PAUL BERTINAY.

La Politique

Interrogé par les reporters allemands, à propos du projet de loi augmentant les effectifs de l'armée, le prince de Bismarck a profité de l'occasion pour faire connaître son sentiment sur la situation présente de l'Europe et affirmer sa confiance dans le maintien de la paix.

« Si la France, a-t-il dit, attaquait la première, la Russie ne sentirait nullement

« la nécessité d'une attaque contre l'Allemagne; et si, au contraire, la Russie attaquait la première, la France attaquait tranquillement pour voir comment marcheraient les choses ».

Il est à peine besoin de dire que ni la France ni la Russie ne songent à attaquer qui que ce soit et que leur rapprochement n'a pas eu d'autre but que de constituer une force capable de résister aux entreprises conquérantes des nations du centre. Le prince de Bismarck le sait bien et quand il parle d'une attaque dirigée contre l'Allemagne soit par la Russie, soit par la France, il ne faut voir là qu'une allusion par euphémisme à la future guerre qui ne peut être déchaînée que par une agression de l'Allemagne ou de ses alliés.

Or, il se trompe grossièrement, s'il a cette illusion que, le cas se présentant, la triple n'aurait affaire qu'à un seul adversaire. L'alliance franco-russe ne repose pas seulement sur la sympathie naturelle des deux peuples, elle repose surtout sur la conviction où est chacun d'eux qu'il n'existe de l'autre est attachée la garantie de sa propre sécurité. En Russie comme en France, on se rend très bien compte que le jour où l'Allemagne aurait, avec l'appui de l'Autriche et de l'Italie, triomphé de l'une des deux grandes puissances militaires qui s'opposent à son hégémonie, c'en serait fait de l'autre et du reste de l'Europe. Voilà pourquoi l'alliance franco-russe a été nouée, voilà pourquoi elle ne se dénouera pas.

JEAN-CLAUDE.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

Informations Politiques

Paris, 6 novembre.

LE DÉPUTÉ LAFARGUE

A la suite de l'incident qui s'est produit à la séance de la Chambre de vendredi, pendant la discussion de la loi sur le travail des femmes, M. Lafargue, député du Nord, a écrit à M. de Bernis, député du Gard, qu'il se tenait à sa disposition pour une réunion contradictoire à Nîmes, sur ce sujet.

Par une autre lettre, M. Lafargue invite M. Ouvré, député de Seine-et-Marne, à un débat contradictoire dans une réunion publique ouvrière à Lille, sur ce sujet : « Que la possession des instruments de travail donne à la classe capitaliste un pouvoir despotique sur la classe ouvrière, et qu'elle ne s'est servie de ce pouvoir que pour s'enrichir et créer une misère ouvrière sans précédent dans l'histoire humaine ».

LA QUESTION DES DARDANELLES

Le Mémorial diplomatique dit que le bruit court dans les cercles politiques anglais que l'Angleterre finira par proposer la réunion d'une conférence pour examiner la question des Dardanelles. Le cabinet de Londres se montre très hostile à toute entente russo-turque sur ce point et exprime hautement l'opinion que les puissances doivent choisir les plénipotentiaires chargés de résoudre par l'affirmative ou la négative cette modification aux traités préexistants. La Turquie partage cette opinion.

LA QUESTION DU SOUDAN

M. Chautemps, rapporteur du budget des colonies, a déposé hier son rapport, dans lequel il émet le vœu que, sur la question soudanaise, on arrête définitivement toute expédition.

L'AFFAIRE QUERQUEZ-SEGONZAC

On lit dans la Liberté : On a annoncé que le lieutenant de Segonzac allait être traduit devant un conseil d'enquête pour y répondre des rapports faux qu'il avait adressés sur la mort du lieutenant Quérquez.

Ainsi présentée, cette information est inexacte.

Nous croyons savoir, en effet, que le lieutenant de Segonzac qui devra passer devant un conseil de guerre au Sénégal à la suite de l'expédition d'Alger, sera, d'après le ministre de la marine, d'autre part, l'objet d'une mesure disciplinaire, mais il se pourrait que cette mesure fût prise sans qu'il soit procédé à la réunion du conseil d'enquête.

LES OBSÈQUES DE M. MASSICAULT

Les obsèques de M. Massicault auront lieu aux frais du département des affaires étrangères.

LE SUCCESSOR DE M. MASSICAULT

Le Parti National croit savoir que le successeur de M. Massicault à Paris sera M. Blondel, secrétaire d'ambassade de première classe, ancien attaché à la légation de France à Rio-de-Janeiro. Le choix de M. Blondel était d'ailleurs arrêté dans l'esprit du gouvernement, au cas où M. Massicault eût été élu sénateur de Seine-et-Oise.

SOCIÉTÉ DE DÉPÔTS ET COMPTES COURANTS

On lit dans le XIXe Siècle : On sait que des poursuites avaient été ordonnées par le parquet contre la Société de dépôts et de comptes courants, à la tête de laquelle était M. Donon. On reprochait, entre autres délits, à M. Donon et à ses collègues du conseil d'administration, plusieurs infractions à la loi sur les sociétés.

Une ordonnance de non-lieu est rendue en ce qui concerne tous les autres administrateurs de la Société.

EMPLOYÉS DES TRAMWAYS DE BORDEAUX

Bordeaux, 6 novembre. Les employés des tramways, mécontents du nouveau règlement qui leur est imposé, se sont réunis au nombre de 500 et ont chargé une députation d'aller protester auprès du directeur. On croit à une grève si le règlement n'est pas modifié.

ENVOI DE TROUPES AU SÉNÉGAL

Toulon, 6 novembre. Le préfet vient de recevoir l'ordre de disposer d'urgence une compagnie du 4e régiment d'infanterie de marine à l'effectif de 150 hommes, pour l'envoyer au Sénégal le 10 novembre. Ces hommes seront choisis parmi les volontaires et au besoin parmi ceux qui ne seront libérables que du 1er mars au 1er septembre 1893.

Cet envoi est destiné à combler les vides faits parmi les troupes du Sénégal, par suite des renforts qu'on y a pris pour le Dahomey.

La Guerre au Dahomey

Paris, 6 novembre.

Le colonel Dodds, après le combat de Dogba, a adressé au corps expéditionnaire l'ordre du jour suivant : Le 19 septembre, à cinq heures du matin, les troupes bivouaquées à Dogba ont été attaquées par un parti nombreux de Dahoméens armés de fusils à tir rapide et fort de plus de quatre mille hommes. L'ennemi est arrivé en contact avec nos lignes, qu'il n'a pu entamer, malgré plusieurs retours offensifs conluis avec la plus grande bravoure.

Après quatre heures de combat, l'ennemi a abandonné définitivement la lutte, pour s'enfuir par nos feux de salve et laisser le terrain jonché de ses morts.

De notre côté, nous avons eu quatre tués. Le colonel constate avec une légitime fierté que toutes les troupes présentes à Dogba ont résisté à cette attaque inopinée avec un calme et un sang-froid remarquables. Leur adresse, au nom de la France, toutes ses félicitations. Les Dahoméens viennent d'éprouver une défaite inoubliable qui pénera certainement d'un grand poids sur l'issue de la campagne.

Un de nos confrères rapporte un entretien qu'il a eu hier à Nîmes avec M. Dodds, femme du colonel :

Nous demandons à M. Dodds quelles sont les nouvelles personnelles qu'elle a reçues du colonel ?

— Il y a très longtemps, répond-elle, que je n'ai reçu aucune lettre de lui. A peine le

colonel a-t-il le temps de m'informer, par télégramme, de l'état de sa santé. Le dernier télégramme que j'ai reçu est daté de Porto-Novo, 2 novembre. Il est très laconique. Le colonel dit seulement que « tout va bien », et dans mon esprit ce « bien » résume à la fois l'état de mon mari, l'état de santé des troupes et les espérances du soldat.

— Avant ce télégramme, aviez-vous reçu des nouvelles récentes ?

— Non, j'étais sans nouvelles depuis quel que temps, et les informations heureusement erronées publiées par les journaux me causaient de terribles angoisses. Le télégramme du 2 novembre me rassure un peu; mais je ne me dissimule pas que la campagne sera longue, très longue, car, en attendant la victoire définitive, la pacification du pays sera encore pénible.

On sait que M. Dodds est, comme son mari, originaire du Sénégal.

Les services du corps expéditionnaire

Le journal officiel des établissements du golfe de Benin publie deux ordres du jour du colonel Dodds et divers ordres de services. Ces divers ordres montrent que le corps expéditionnaire est assez largement muni de tout le matériel spécial que comporte une campagne dans un pays comme le Dahomey.

Le commandant des troupes a fait prendre des mesures pour éviter des fatigues inutiles aux soldats européens : c'est ainsi que les troupes ont été munies de leurs vêtements coloniaux avant leur débarquement, et que leur passage sur la lagune de Kotonou à Porto-Novo a été assuré par des pirogues couvertes de tentes et remorquées par les canonnières.

Le Mylho et la Ville de Saint-Nicolas ont débarqué, indépendamment du matériel de guerre, des couvertures imperméables, des baraquets Docker, des filtres Chamberland, des puits-tubes et 80 voitures Lefebvre.

Les animaux n'ont pas été oubliés non plus : la colonne compte 390 chevaux ou mulets; le Mylho avait dans ses soutes 500 chapeaux de paille qui leur étaient destinés.

Quant à l'évacuation des blessés et des malades, voici comment elle a été organisée : deux hôpitaux ont été créés, un à bord du Mylho, pour les fiévreux européens, l'autre à Porto-Novo pour tous les militaires indigènes et pour les blessés européens.

Malades et blessés sont transportés par des convois d'ambulance allant du théâtre des opérations militaires à l'Ouémé. Là ils sont transbordés sur des pirogues couvertes qui les dirigent sur l'hôpital de Porto-Novo ou sur l'ambulance de Kotonou. Cette ambulance ne constitue qu'une station provisoire, car, aussitôt qu'il est possible, le convoi est envoyé au wharf et les malades sont débarqués dans des chaloupes au moyen de paniers-fauteuils et embarqués ensuite sur le Mylho.

Signalons enfin que c'est le 16 août que la franchise postale a été accordée aux militaires et marins en service au Benin; le décret a été notifié aux troupes le 27 août.

Le Suffrage universel en Belgique

Bruxelles, 6 novembre.

Un grand meeting du parti ouvrier a eu lieu ce matin. Des discours ont été prononcés invitant la population bruxelloise à réclamer énergiquement, et au besoin par la force, le suffrage universel.

On a adopté une motion l'invitant à se porter, mardi, sur le passage du roi quand il se rendra à la Chambre et à le saluer par les cris de : Vive le suffrage universel !

Après le meeting, un millier de personnes se sont rendues, en colonne, au domicile de M. Graux, député de Bruxelles, à qui elles ont fait demander, par une délégation, de ne pas voter contre le suffrage universel. M. Graux a répondu qu'il voterait selon sa conscience. Cette réponse a provoqué de violentes protestations, le député a été hué et sifflé.

Feuilleton de l'ÉCHO DE LYON

7 novembre

40

LE CLUB

DES

Valets de Cœur

PAR

PONSON DU TERRAIL

ROCAMBOLE

Deux larmes brûlantes, silencieuses, coulaient le long des joues de la jeune femme. — Je vous obéirai, dit-elle : je vous obéirai comme à un frère...

— J'irai, répondit-elle, toute rougissante de son hésitation.

Le comte se leva, lui baisa la main et ajouta : Ayez foi en moi... je vous sauverai... Adieu...

Il fit deux pas vers la porte, puis revint : Pas un mot de tout cela, dit-il, pas même à votre mère; le succès est à ce prix.

— Je vous le promets, répondit-elle.

Et le séducteur s'en alla, laissant Hermine livrée aux plus noires angoisses, mais déjà pleine de foi et d'espoir en cet homme que sir Williams, le maudit, venait de jeter sur son chemin.

XXIV

M. de Château-Mailly était venu chez madame Rocher en phaéton, conduisant lui-même, et n'ayant qu'un seul domestique, un groom microscopique assis auprès de lui.

Il rassembla les rênes, rendit la main à son cheval et prit le chemin de son hôtel. Le jeune comte était quelque peu ému de la scène qu'il venait de jouer avec un véritable talent dramatique. Huit jours auparavant, il était devenu rouge d'une semblable conduite. Mais, bah! le sort en était jeté.

Et puis, en amour, se dit-il, tous les moyens sont bons quand ils mènent au succès. Le comte s'adressait cette petite consolation juste au moment où il tournait l'angle de la rue Lafayette, où il demeurait.

Un homme était assis devant le feu, planté droit et roide sur une chaise ainsi qu'un automate; il tenait dans sa main une canne à pomme d'or, sur laquelle il s'appuyait d'un air météorologique; il portait un paletot collant à carreaux gris et blanc, un gilet de nankin, une redingote brune à col roide; sa tête, couronnée de cheveux d'un blond roussâtre, était surmontée d'un chapeau froit de forme, à bords imperceptibles. Bref, c'était sir Arthur Collins, en habit de ville, le même que nous avons déjà vu en habit de bal chez le marquis Van-Hop, et qui avait servi de témoin au vicomte de Camboll dans son duel avec Fernand Rocher. Sir Arthur Collins était un résolu complet de l'Angleterre.

On eût dit les trois royaumes incarnés dans un seul homme et passant le détroit d'un seul bloc.

— Ah! ah! dit-il en tournant la tête avec la roideur méthodique que ceux de sa race apportent dans tous leurs mouvements, vous voilà, my dear!

— Me voilà, dit le comte. Bonjour, milord.

— Ah! dit l'Anglais, j'étais simplement baronnet.

Le comte s'assit.

— Eh bien? demanda si Arthur, sans se départir une minute de sa prononciation britannique.

— Eh bien, répondit M. de Château-Mailly, j'ai suivi vos instructions de point en point.

— Avez-vous montré la lettre que je vous ai envoyée ?

— Oui; et j'ai su faire le tableau le moins flatté de la passion imaginaire que j'avais éprouvée pour cette femme, non moins imaginaire, que vous appelez la Topaze.

— Et le comte raconta succinctement, et sans omettre un seul fait important, la scène que nous venons de décrire.

Sir Arthur écoutait gravement, donnant de temps à autre de petites marques d'approbation en inclinant la tête de haut en bas; puis, à mesure que le comte disait les Anglois, les naïves confiances, l'abandon imprudent d'Hermine, une vive satisfaction semblait se peindre sur son visage couleur de brique.

— Ah! dit-il enfin, vos affaires vont bien, mon cher comte.

— Vous plaidez, dit-il froidement.

— Je plaie à si peu, dit le comte, que je commence à me repentir d'avoir conclu un marché avec vous.

— Voulez-vous le rompre ?

— Dame! murmura M. de Château-Mailly, je veux bien faire tous mes efforts pour gagner les bonnes grâces d'une femme jeune et charmante, dont je ne connais pas le mari; mais me rendre complice de la ruine de ce dernier...

— Ah! dit-il, vous n'êtes pas dans votre bon sens, monsieur le comte.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr. Car, remarquez bien que ce n'est pas vous qui avez fait tomber M. Rocher aux mains de la femme dont nous parlons, que vous n'avez été pour rien ni dans sa querelle, ni dans le duel, ni dans l'enlèvement du blessé.

— Au fait, dit le comte, cela est assez juste.

— Par conséquent, poursuivit sir Arthur, si M. Fernand Rocher se ruine, cela ne vous regarde pas... Votre seule mission, à vous, — et cette mission, déjà fort agréable par elle-même, me semble assez joliment rétribuée par l'héritage du duc votre oncle, dont vous serviez à rusté sans moi, — votre mission consiste à plaire à madame Rocher, voilà tout. Du reste, tranquillisez-vous et apaisez vos scrupules, M. Rocher ne se ruinera pas.

— Vous croyez? vous me l'affirmez? — D'abord, il a douze millions...

— Peste! je ne le croyais point aussi riche, murmura le comte, étourdi d'un pareil chiffre.

La Future Guerre

Un écrivain espagnol, M. Ibanez Marin, vient de publier sous le titre : La Russie militaire, une étude très documentée sur les forces dont disposent les États de l'Europe qui peuvent devenir demain des bellégérants, et il discute très habilement sur les éventualités qui se pourraient produire quand du même côté la France et la Russie feront tête contre la triple, si non la quadruple alliance, car l'Angleterre n'était pas, il y a quelques mois encore, très éloignée d'accepter de marcher avec l'Allemagne au cas où il se produirait un casus belli.

D'un rapide coup d'œil jeté sur la situation actuelle de l'Europe, souvent inquiétée, d'abord par la délicate question d'une agitation dans les Balkans, agitation qui pourrait au premier jour se produire, fomentée par l'Autriche contre la Russie, et ensuite par les bruits qui ont récemment couru de faire adhérer les cabinets à la neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine, ou de rendre ces provinces à leur ancienne patrie, naturalisation et retour chaudement combattus par le chauvinisme allemand; de cet examen, dis-je, M. Marin fait tout le secret des liens quasi intimes qui lient aujourd'hui les Russes et les Français; et il pense avec clairvoyance, que l'alliance cimentée par un besoin de mutuelle protection, durera longtemps; il ose ajouter : « Jusqu'à désarmement général qu'on ne prévoit point encore ou jusqu'à l'écrasement de l'un des deux partis ».

Nous avons été non pas vaincus mais déçus par l'imprévoyance et la trahison des chefs qui dirigeaient nos soldats; nous avons été abominablement rançonnés; on croyait la France tombée, dit le livre; malgré cela elle s'est relevée; elle s'est rapidement fait une grande armée; elle dispose aujourd'hui d'un crédit, chez elle, qui lui permettra de faire face aux événements, pendant que son vainqueur se demande s'il aura, à temps opportun, de l'argent pour envoyer ses soldats à la bataille...

Ses voisins, ses alliés en appellent déjà à ses caisses... Que sera-ce dans dix ans si la paix armée dure ce temps encore? Les alliés seront complètement transformés en mendians; et des mendians ne font pas la guerre, ils s'enrichissent quand un sabre se lève sur leurs têtes...

Ainsi, il est entendu — c'est un espagnol qui parle — que la France est prête à arrêter une nouvelle invasion; elle dispose sur ses frontières de moyens puissants qui seront, pour l'ennemi, quel que soit le nombre et l'audace de cet ennemi, des obstacles presque insurmontables, tant au nord-est qu'au sud-est, mais si, sur cet échiquier la partie à gagner reste indéfinie que deviendra pendant ce temps la lutte entre la Russie et ses ennemis?

L'immense empire russe ne peut donner une prompt mobilisation. Il ne dispose pas pour le transport de ses corps armés vers la frontière menacée, de ces réseaux de chemins de fer si rapidement créés par l'Allemagne et l'Autriche; les forces de ces puissances arriveront en toute hâte à la frontière de la Pologne; et qu'y trouveront elles pour les arrêter?

Une intrépide cavalerie d'abord, puis des lignes de fantassins solides, car le moujik, devenu soldat, ne sait guère reculer, ou s'il recule, c'est pas à pas, en fusillant son adversaire.

Le nombre l'emportera d'abord de beaucoup chez les Allemands et Autrichiens sur les Russes; qu'importe à ce moment où il ne s'agit pas de briser la muraille, mais de l'attirer dans le fameux quadrilatère polonois, formé par les villes de : Varsovie, Novo-Georgiiski, Ivangorod et Brest-Litovsk, armées de défenses formidables...

Les Prussiens iront-ils donner dans ce piège tendu? Le pourront-ils forcer? car il est impossible de le réduire par la famine et même de

— Je le voudrais, répondit sir Arthur avec un frémissement parfait. Malheureusement, je ne suis que son disciple. Puis il ajouta en souriant : Commencez-vous à me comprendre ?

— A peu près... — Vous voilà déjà pour madame Rocher, l'ami, le protecteur, l'homme en qui on a foi. L'espoir que vous lui ramèneriez son mari, que vous l'arracheriez à cette horrible femme, lui fera faire pour vous toutes les convenances. Elle en agira d'abord avec vous comme avec son frère...

— Mais je ne lui rendrai pas son mari... — Vous le lui rendrez.

Le comte fit un haut-le-corps. — Que dites-vous? murmura-t-il. — Vous avez rendez-vous avec elle demain soir, n'est-ce pas ?

— Oui, aux Champs-Élysées, à la nuit tombante.

— Eh bien, vous lui donnerez un vague espoir et lui assignerez une autre entrevue pour le surlendemain. Il n'est pas mal d'aguiçonner un peu l'impatience des femmes. Il ne faut pas qu'elle s'habitue à vous voir.

— Vous lui annoncez que lui dirai je? — Vous lui annoncez que son retour de son mari, et en exigeant d'elle qu'elle ne l'interroge point, qu'elle ne fasse aucune allusion ni au billet, ni à la Topaze.

— Et son mari reviendra ? — Parbleu ! — Le comte regarda sir Arthur avec un étonnement profond.

— Mais, en ce cas, dit-il, mes espérances se trouveront ruinées... — Au contraire; le jour où M. Fernand Rocher rentrera chez lui, vous aurez fait un pas immense dans le cœur de sa femme. — Voilà ce que je ne puis comprendre.

(A suivre)

chercher, tant son développement est considérable, à l'investir. Les tacticiens ne pensent guère que les Allemands puissent éviter le quadrilatère; ils savent que tenter d'envahir la Russie vers le cours moyen du Dniéper pour se diriger vers Moscou serait dénigrer la faute qui a perdu Napoléon en 1812.

Un chapitre tout entier du livre traite de la valeur allemande et de la valeur russe; on sent que l'auteur a pour les sujets de Guillaume une certaine admiration; il porte aussi aux yeux de la bravoure du cosaque; il évite avec soin de se prononcer sur l'issue probable de la lutte qui se déroulera en Pologne; il le semble croire que les Prussiens, en franchissant rapidement le quadrilatère, ne paralysent la mobilisation dans l'empire du tsar; il a, je pense, insuffisamment étudié ce qui peut faire les Russes en face d'un ennemi, si nombreux et si aguerri soit-il; ignore-t-il la domination de leur propre pays et les harcèlements continus sur l'ennemi, dont ils sont capables, pour faire mourir l'envahisseur de faim ou le fatiguer?

Sait-il qu'un premier coup de trompette la Russie déversera sur la terre allemande 45,000 chevaux pour sabrer quelques centaines de ulans? Ce sera cette cavalerie russe — une avalanche — qui déraiera les chemins de fer de l'ennemi, qui jettera le trouble dans les premiers corps alliés qui se présenteront; elle peut aller fort loin cette cavalerie intrépide, et derrière elle, pour l'appuyer dans la marche en avant, au besoin, ou pour la soutenir dans sa retraite, il se trouvera les deux cent cinquante mille fantassins qui obéissent au général Gourko, fantassins tenant garnison en ce moment sur la frontière.

Et qu'importe les cinq ou six corps d'armée austro-allemands qui prendraient l'offensive pour s'arrêter devant le quadrilatère polonais; ils verraient bientôt se dresser devant eux, au bout du dixième jour de la mobilisation au plus tard, les dix-neuf corps d'armée russes qui ne comptent pas moins de quatre millions d'hommes. Le face des choses changerait rapidement, et il pourrait arriver que, suivant la prédiction d'un des cosaques, les petits chevaux sauvages des Hetmans de l'Ukraine vinssent boire à Berlin dans les eaux de la Sprée.

Manifestation Franco-Russe à Brest

Brest, 6 novembre. Soirée d'un enthousiasme très employant hier au théâtre, à l'occasion de la représentation de gala offerte par M. Martini, le directeur, aux officiers et marins de la flottille russe.

Au dernier acte de la *Fille du Tambour-Major*, après l'entrée des Français à Milan, la scène s'est garnie de drapeaux russes et français et les chœurs ont entonné l'*Hymne russe*. Toute la salle s'est levée et on a acclamé debout l'*Hymne russe* et la *Marseillaise*, dont les couplets ont été chantés par M. Duvernat, baryton, et par M. Lénfant, second ténor.

A un moment, comme les braves se calmaient, une voix forte à l'accent slave a crié : « Vive la France ! » C'était le commandant du *Sitach*, debout dans la loge de M. de Korros, consul. Un formidable « Vive la Russie ! » lui a répondu. Les officiers russes occupaient plusieurs loges; ils étaient accompagnés par quelques officiers d'infanterie de marine et d'infanterie de ligne. L'un d'eux, le capitaine Phoyeu, du 10^e, parle couramment le russe, et quand il y a dans notre port quelque bâtiment russe, on ne rencontre pas le capitaine Phoyeu sans que les officiers russes.

A Carmaux

Les Condamnés de Carmaux. Paris, 6 novembre. Le *Matin* croit savoir que MM. Loubet et Viette ont négocié, tous ces jours-ci, pour la réintégration des condamnés d'Albi auprès du baron Reille.

Celui-ci, sur les instances du gouvernement, aurait fini par consentir à reprendre huit des mineurs graciés, sur les neuf qui avaient été condamnés. Parmi ces huit, figure même un des deux récidivistes, celui qui avait été antérieurement condamné pour coups et blessures.

Le président de la Compagnie de Carmaux aurait refusé de reprendre le neuvième gracié, le second récidiviste, qui avait subi antérieurement une peine de dix mois de prison pour vol.

Dans la journée d'hier, à la Chambre, M. Loubet a revu M. Reille et a insisté de nouveau pour que la Compagnie réintégrât aussi le neuvième condamné, quoique récidiviste. Le baron Reille a répondu qu'en principe il ne pouvait pas accepter sa réintégration, mais il ne s'est pas montré opposé, une fois ce principe sauvegardé, à la reprise ensuite comme les autres.

Le *Matin* ajoute : J'apprends de source certaine qu'à la suite des derniers événements, le commissaire de police de Carmaux et la brigade de gendarmerie tout entière vont être déplacés.

La Réintégration des Mineurs graciés. Paris, 6 novembre. La question de la réintégration des condamnés de Carmaux dans les mines sera définitivement réglée demain. MM. Clémenceau et Pelletan ont demandé à s'entretenir de cette affaire avec M. Viette, ministre des travaux publics, en présence de M. Loubet, président du conseil. M. Loubet a fait savoir à MM. Clémenceau et Pelletan que, d'accord avec M. Viette, il les recevrait demain matin lundi, à 10 heures, au ministère de l'intérieur.

Un Banquet populaire. Carmaux, 6 novembre. Un millier de manifestants, parmi lesquels beaucoup de femmes et d'enfants, et dont le plus grand nombre porte des cocardes rouges à la boutonnière, se sont rendus ce matin à la chambre syndicale, où devait avoir lieu un déjeuner à l'occasion de la libération des condamnés d'Albi.

Les manifestants étaient précédés de six clairons, de trois tambours et de vingt-cinq musiciens. Le cortège, après avoir parcouru la route nationale en chantant la *Carmagnole*, s'est arrêté place Gambetta, où la *Marseillaise* a été jouée et où on a attendu les retardataires.

Peu de temps après le cortège reprenait sa marche pendant que débouchait, du côté de l'avenue de la Gare, une autre colonne de plus de 2,000 mineurs précédés de deux drapeaux rouges déployés et en tête de laquelle marchait un groupe de femmes très nombreuses. Tous chantaient la *Carmagnole*.

Ce deuxième cortège a été joint au premier au bout de la route nationale et tous deux se sont dirigés vers la tour pour revenir vers la chambre syndicale. Pendant ce temps, arrivent des communes voisines Saint-Benoit, Blaye et Rosières, des groupes de femmes chantant la *Carmagnole* et arborant des drapeaux rouges. On voit des jeunes filles habillées de rouge et des enfants portant des écharpes rouges en sautoir. Chacun apporte ses vivres pour le banquet, les hommes portent une bouteille dans leur poche et du pain sous le bras; plusieurs ont des couronnes de pain au cou; les femmes ont un panier de victuailles au bras.

A deux heures, il y aura un grand bal.

Les Touristes Lyonnais à Paris

Paris, 6 novembre. Aujourd'hui à 2 heures a eu lieu dans la grande salle des fêtes de la mairie du IV^e arrondissement la distribution des prix aux membres de la section parisienne de la société d'études militaires des Touristes lyonnais. M. Guillaumou, député de Lyon, présidait ayant à ses côtés M. Favatte, directeur de l'enseignement industriel et commercial au ministère du commerce, président de la société et M. Pipereau, conseiller municipal.

Après l'exécution de la *Marseillaise*, M. Favatte remercia M. Guillaumou d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête et, dans une courte et patriotique allocution, il rappela ce qu'était la société, ce qu'elle avait fait et ce qu'il restait encore à faire et quelle devrait toujours rester digne de la devise qui est la sienne : « Travail et Patrie ».

On procéda ensuite à divers exercices militaires, assauts de canne et de boxe, puis M. Alligre, vice-président, fit l'historique de la société, des prompts succès par elle obtenus, et qui lui ont permis, en moins de 3 ans, de remporter lors du dernier concours la plus haute récompense.

Discours de M. Guillaumou. M. Guillaumou lui succéda. Dans une improvisation rapide et toute vibrante de patriotisme, il dit que les fêtes comme celle d'aujourd'hui sont faites pour récompenser tous les courages.

Il félicita les Touristes lyonnais de la façon dont ils ont compris leur section, d'avoir ouvert par patriotisme leur section en y amenant les Parisiens.

« On se demande depuis 22 ans, dit-il, si la régénération des Français est faite : elle n'est pas exorcisée, on se dit que si elle n'est pas complètement faite, elle est sur le point de l'être. »

L'orateur parla ensuite de la patrie que tous doivent servir aujourd'hui, le paysan comme l'enfant des villes et l'enfant du riche comme ces derniers.

Il parle de certaines théories qu'on ne craint pas de développer aujourd'hui, de la suppression des frontières et de la création d'Etats Unis d'Europe qui seront peut-être possible plus tard, mais qui, aujourd'hui, ne sont qu'une utopie. N'oubliez pas, dit-il, qu'il ne faut jamais entendre des paroles comme celles qu'on n'a pas craint de développer dernièrement au congrès de Marseille.

M. Guillaumou dit que sur ce terrain, on peut écarter les luttes de parti pour n'avoir qu'un seul but, un seul mobile, le salut du pays. Il se rappelle, dit-il, que lors de la célébration du centenaire de 1792, lors de cette magnifique et imposante cérémonie du Panthéon, que tous ceux qui étaient là ne partageaient pas ses convictions politiques. Eh bien, pendant l'exécution magistrale du chant de Mûhal, tous levant les yeux sous l'accomplissement de la Patrie descendre, accompagnés des hommes illustres du XVIII^e siècle, des grands philosophes, des Hoche et des Marceau, qui mouraient pour la France, pour le salut de la liberté!

L'orateur termina par une invocation au drapeau, ce symbole de la patrie, autour duquel tous se serrent au moment du danger, et dont les plis flottants sur les champs de bataille sont recherchés des yeux par ceux qu'une baine froide, leur rappelant, en adoucissant les ails leurs derniers moments, qu'ils tombent pour la grande cause : la Patrie!

Après ce discours très applaudi, on a procédé à la distribution des récompenses.

Dépêches Diverses

Paris, 6 novembre. ORAMPON A LA ROQUETTE. On se souvient que Rampon, le cambrioleur assésé de la rue Saint-Denis, a été condamné à mort, par le jury de la Seine, le 22 octobre dernier.

Son pourvoi sera soumis jeudi prochain à la chambre criminelle de la cour de cassation. Tout porte à croire qu'il sera rejeté. Orampou ne compte plus d'après le texte, que sur la clémence présidentielle. Il a signé une supplique au président de la République. M^{rs} Dacor, son avocat, la présentera à M. Carnot.

Le criminel, dans sa cellule de la Roquette, est en proie à un abattement profond. Il a continuellement, la nuit, des hallucinations terribles. Il pousse des cris affreux en demandant grâce.

Je ne suis pas un assassin ! ne cesse-t-il de répéter.

LE CRIME DE LA RUE BOTZARIS. La fille Krupper, qui on a cru un moment être la victime de la rue Botzaris, a été retrouvée. Elle s'est présentée dans la matinée, accompagnée de son amant, au chef de la Sûreté, qui s'est borné à constater son identité.

L'EXPLOSION DE CRANSAC. Cransac, 6 novembre. Voici des détails sur l'explosion à ciel ouvert qui a eu lieu hier.

On fait une enquête sur les causes véritables de cette explosion.

SAISIE D'UN TRAIN DE VOYAGEURS

New-York, 6 novembre. Le shérif de Duluth (Minnesota) a saisi, à son passage dans cette ville, un train de voyageurs du chemin de fer de l'Eastern-Minnesota afin d'assurer l'exécution d'un jugement rendu contre cette compagnie en faveur d'un de ses employés qui avait été blessé à son service et à qui le tribunal avait accordé 15,000 dollars d'indemnité. La compagnie a été obligée de louer une locomotive et des wagons à la Terminal-Company pour pouvoir transporter à Saint-Paul les voyageurs restés en détresse.

UN CRIME HORRIBLE

Une enfant de 13 ans violée et assassinée. Choisy-le-Roi, 6 novembre.

Des ouvriers ont découvert, ce matin, sur la berge de la Seine, à Choisy, le cadavre d'une jeune fille de 13 ans. Les gendarmes prévenus sont venus relever le corps qu'ils n'ont pas tardé à reconnaître pour celui de la petite Lucie Simon, disparue du domicile de ses parents depuis hier soir.

La jeune fille a été violée avant le crime. L'assassin est probablement un débauché qu'on a vu à plusieurs reprises plaisantant avec l'enfant : il l'a frappée de trois coups de couteau à la tête et au sein, puis, mis en fureur par la vue du sang, il s'est acharné sur le cadavre de la pauvre enfant qui porte les traces d'une vingtaine de coups sur diverses parties du corps.

L'Enquête. — L'Assassin présumé. M. Goron, chef de la sûreté, et M. Anquetil, juge d'instruction, se sont rendus à Choisy-le-Roi où ils ont procédé sur place à un commencement d'enquête. Des nombreux témoignages recueillis se portent sur un nommé Victor Bierry, âgé de 18 ans, qui aurait été vu avec la victime samedi, à sept heures du soir.

Ce Bierry, dont les parents la réputation la plus détestable. Débaucheur de son état, il travaillait quelquefois sur le port; les trois quarts du temps il ne faisait rien et couchait dans les carrières.

DÉPARTEMENTS

RHONE. Tarare. — Infanticide. La gendarmarie de Tarare a mis hier soir en état d'arrestation la fille Dutel, âgée de vingt ans, demeurant commune du Sâvage, pour infanticide.

Depuis environ quinze jours qu'elle avait accouché clandestinement d'un enfant qu'elle dit être mort, et qu'elle avait entouffé dans le grenier de la maison qu'elle habite, personne ne s'était aperçu de rien.

C'est le père de la jeune fille qui a dénoncé sa fille au maire du Sauvage. La gendarmarie, prévenue, ainsi que M. le docteur Maffre procédera à une première enquête.

La fille Dutel a fait des aveux complets et dit avoir agi ainsi dans la crainte de la colère de son père.

Cette malheureuse paraît être sincère; le corps de l'enfant, transporté à l'hôpital de Tarare, sera soumis à une autopsie.

AIN. Saint-Eloi. — Suicide. — Hier matin, vers 9 heures, le sieur Joseph Thomas, âgé de 52 ans, cultivateur au Mas Thom, commune de Saint-Eloi, canton de Meximieux, fut une discussion assez vive avec sa femme, et cette dernière se fraya par les menaces de son mari partit en toute hâte chez son frère, M. Renaud, habitant le domaine de Garotte.

M. Renaud décida sa sœur à réintégrer le domicile conjugal et l'accompagna.

Quelle ne fut pas leur surprise en entrant de trouver Thomas gisant à terre au milieu d'une mare de sang, la tête fracassée. Le malheureux s'était tiré un coup de fusil sous le menton.

M. Renaud vint en toute hâte chercher le brigadier de gendarmerie et un de ses hommes, accompagné du juge de paix, qui ont constaté le décès.

Meximieux. — Acte de probité. — Hier, Mme veuve Venard, marchande de journaux à Meximieux, vendait à M. G..., de Villieu, un indicateur des chemins de fer, qu'il lui payait avec une pièce de monnaie. Mme Venard s'aperçut, le soir, que M. G... lui avait donné 40 francs pour 50 centimes, elle s'est empressée de lui faire parvenir la différence.

Non félicitations à M^{rs} Venard.

ISERE. Viennois. — Election au conseil d'arrondissement. — M. Pierre Jury, maire de Chonas, républicain, est élu à une grande majorité.

LOIRE. Saint-Etienne. — Reentrée de l'école des mines. — La rentrée de l'école des mines, a été marquée, selon la joyeuse tradition, par des monômes, vermouths d'honneur et banquet.

Brûlée vive. — La jeune Francine Buland, âgée de 11 ans, étant restée seule au domicile de ses parents, à Vourlat, banlieue de Saint-Etienne, s'est trop approchée du fourneau. Son tablier a pris feu et un clin d'œil elle a été entourée de flammes. Elle a succombé à ses blessures.

Querrelle conjugale. — On a arrêté le sieur Roche qui, samedi soir, avait blessé sa femme au cours d'une querelle qu'ils ont eue chemin de la Bérardière.

Malfaiteurs rossés. — La nuit dernière cinq malfaiteurs venaient vers eux des passants, dans la rue de Lyon, ont simulé une bataille pour que les passants s'approchent et se fissent aisément détrousser. Mais ce stratagème est connu. Ce furent les malfaiteurs qui repèrent une volée formidable, étant tombés sur de fervents adeptes de la boxe.

Ils ont pris la fuite, laissant sur le champ de bataille une casquette à quadruple pont et un chapeau de paille.

quinze ans, Jacques Véro, trente ans, et Adrien Chacornac, seize ans, sur lesquels pèsent de graves soupçons, principalement sur Chacornac. Ce dernier avait été arrêté ces jours passés pour complicité de vol d'outils et avait été relaxé; il n'en sera pas de même cette fois, d'autant plus qu'il a déjà subi deux condamnations pour vol.

DROME

Valence. — Caisse d'épargne. — Dans les séances de dimanche, lundi et jeudi dernier la caisse d'épargne de Valence a reçu de 141 déposants la somme de 46,594 fr. Elle a remboursé à 142 déposants la somme de 63,704 fr. 85.

Administrateur de service, M. Courthial. — Abus de confiance. — Le garde champêtre Phébie a arrêté, dans la commune de Beaumont-lès-Valence, le nommé Daniel Flaudrin, journalier, qui a été écroué à la maison d'arrêt de Valence.

Cet individu avait vendu, moyennant une somme de 8 francs, un âne et une petite voiture qui lui avaient été confiés à l'essai par M. Durand, marchand d'ânes.

Violences. — Contraction a été dressée contre le sieur Ollagnon, de Bourguignons, pour violences exercées sur la personne de la nommée Clarisse Gauthier.

Mordu par un chien. — Contraction a été dressée contre M. M... restaurateur, avenue Victor Hugo, dont le chien a mordu un passant.

LYON

NOS ÉCHOS

Parmi les artistes qui seront représentés à l'Exposition française des beaux-arts, à Chicago, nous relevons le nom de notre compatriote, M. Arthur de Graviolin, qui envoie le buste du cardinal Foulon. Cette œuvre, on s'en souvient, a obtenu un vif succès au dernier Salon, à Paris.

Le conservatoire de musique de Lyon va inaugurer un nouveau cours. C'est un cours d'histoire de la musique créé sur le modèle de celui qui existe au conservatoire de Paris, et qui est professé par le savant M. Bourguignon-Ducoudray. Les cours de ce genre existent d'ailleurs dans quelques conservatoires étrangers.

Dans notre conservatoire, cette branche d'enseignement est confiée à un jeune compositeur lyonnais, M. H. Mirande.

Le nouveau cours ne s'adressera pas seulement aux élèves des classes supérieures du conservatoire; mais à toutes les personnes qui s'intéressent aux questions artistiques.

Une des attractions de ce cours sera dans les auditions d'œuvres anciennes, vocales et instrumentales, étudiées à chaque séance. Nous donnerons prochainement la date d'ouverture et le programme de la première année de ce cours.

Nous recevons de l'administration du cabaret artistique du Chat Noir lyonnais, rue de l'Hotel-de-Ville, 65, la lettre suivante avec prière d'insérer :

Monsieur le Rédacteur en chef, Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire savoir au public lyonnais que je suis complètement étranger à la rédaction du Chat Noir lyonnais, journal qui se publie à Lyon.

Recevez, etc. MEISTRE, directeur du cabaret artistique du Chat Noir lyonnais.

Une certaine effervescence règne parmi le personnel des machinistes du Grand-Théâtre en ce moment. Il y a même menace de grève. A la suite d'une amende très forte, cent francs croyons-nous, infligée à un machiniste, tous ses camarades ont pris fait et cause pour lui et ont déclaré vouloir cesser tout travail si l'amende n'était pas levée.

Quelle que soit la cause de cette punition, il nous semble difficile qu'on puisse infliger une amende de cent francs à un employé qui ne gagne que 4 ou 5 fr. par jour. Il y a dans ce fait plus qu'une punition, il y a une spéculation.

La Réunion de Bellecour

CONFÉRENCE MILLERAND

Une obstruction préméditée. — Réunion houleuse. — Bagarres. — Nombreuses expulsions. — Le discours de M. Millerand.

Quand, au mois de février 1889, M. Millerand, député de la Seine, vint à Lyon, accompagné de son collègue, M. de Lanessan, alors député radical, pour combattre le boulangisme, la réunion organisée au Casino ne put être tenue.

Les boulangistes, qui, alors, étaient boulangistes, firent un tel tapage qu'il fut impossible aux députés de se faire entendre. La séance dut être levée au milieu d'un tumulte indescriptible.

Hier, les boulangistes, qui, quoique plus boulangistes, sont toujours tapageurs, ont essayé de recommencer la petite comédie d'il y a trois ans et d'empêcher la réunion, organisée par les groupés socialistes et radicaux, d'aboutir.

Mais moins nombreux qu'en 1889, ils ont vu leur manœuvre déjouée. M. Millerand s'est fait entendre et a développé, devant deux mille auditeurs, une très intéressante conférence sur les élections de 1893.

Ca n'a pas été sans peine que l'éloquent député de la Seine a pu parler; au début, la réunion a été très houleuse et mouvementée et les commissaires ont dû expulser plusieurs perturbateurs, aussi les manifestants, qui n'étaient pas en nombre, ont-ils compris que, s'ils ne cessaient le vacarme, ils seraient houspillés, et ils se sont tenus tranquilles.

Les discours de M. Millerand a donc été écouté au milieu d'un calme relatif. Voici un résumé exact et détaillé de la conférence :

LA CONFÉRENCE

Deux mille personnes environ assistent le Théâtre-Bellecour, garni d'auditeurs depuis les fauteuils jusqu'aux dernières galeries. Dans la salle, plusieurs conseillers municipaux : MM. Mille, Bessières, Arnould, Augagneur; M. Clapot, député, occupe une loge; au

premier rang des fauteuils, M. Rouillet, aux généraux.

Aux premières galeries se tient l'état-major du parti boulangiste, que les organisateurs de la réunion soupçonnent d'être venus là dans l'intention bien arrêtée de faire du bruit et d'empêcher M. Millerand de parler.

A deux heures précises, l'Harmonie municipale exécute la *Marseillaise*. L'hymne national est accueilli par les braves de la grande majorité de la salle. Quelques huées se font toutefois entendre.

Puis, comme obéissant à un mot d'ordre, la salle devient houleuse. Dans les deuxièmes et troisièmes galeries, principalement, on rit, on chante, on fume, on injective les radicaux.

Les manifestants entonnent la *Carmagnole* et, faisant une légère variante à la chanson des révolutionnaires, crient à tue-tête : « Les radicaux, on les pendra. »

C'est tout à fait réjouissant. La salle rit d'abord, puis finit par se fâcher et prend à partie les manifestants. Ceux-ci narguent les spectateurs et tout en continuant de plus belle, invitent la fanfare municipale à jouer la *Carmagnole*.

Pour calmer les impatientes, la musique entonne une fantaisie sur les *Huguenots*, mais si la musique a le privilège d'adoucir les mœurs, elle ne peut rien contre les manifestations organisées et le tapage continue de plus belle.

Il redouble, quand M. Millerand, accompagné par les membres du comité d'organisation paraît sur la scène.

Le citoyen Millerand est accompagné des citoyens Masson, Garapon, Méra, conseillers généraux; Colliard, Affre, Hemmel, Montvert, Ferrà, Bedin, conseillers municipaux, Boudet, Bavoux, Thomas, Voïdier, conseillers d'arrondissement; Charpentier, ancien conseiller; Long, membre du comité d'organisation, etc.

Le citoyen Baudin, député du Cher, devait présider la conférence, mais il n'a pu venir, malgré ses promesses. Il est, paraît-il, retenu à Carmaux par le comité de la grève.

C'est du moins ce qu'à l'air de dire le citoyen Charpentier, chargé de présenter les excuses et les regrets de l'absent. On n'entend absolument rien tant le tumulte est grand; les manifestants crient à pleins poumons; Baudin ! Baudin ! Il leur faut Baudin.

Le citoyen Charpentier, qui ne l'a pas, propose de donner la présidence au citoyen Colliard. Pour satisfaire les mécontents, il ajoute que la réunion aura lieu sous la présidence d'honneur du célèbre agitateur tant réclamé.

Le citoyen Colliard prend place au fauteuil présidentiel et essaye de parler. Puis, quoique doué d'un puissant organe, il lui est impossible de se faire entendre. Le conseiller du VI^e arrondissement, jouit pourtant auprès des socialistes d'une grande et légitime popularité. Malgré cela, les clameurs des manifestants couvrent sa voix.

On lui crie : « Bureau ! Bureau ! Culine ! »

Ce qui signifie que l'assemblée — la petite minorité du moins — veut nommer son bureau et a choisi Culine pour le présider.

Après maints efforts, Colliard, déconcerté, se tourne vers le citoyen Millerand et lui dit ou plutôt lui fait comprendre par gestes, car on n'entend absolument rien, qu'il a la parole.

Très crâne, le député de la Seine, en homme habitué aux réunions orageuses, se promène sur la scène, essayant de placer un mot quand le vacarme semble s'apaiser.

Pendant vingt bonnes minutes, il se promène ainsi.

A bout de patience, Colliard se précipite sur la scène et, d'une voix qui domine le tumulte :

— Citoyens, il y a probablement ici des gens payés pour empêcher la réunion d'aboutir. Voilà assez de bruit. Je vous invite à faire votre police vous-mêmes et à jeter les provocateurs à la porte !

On applaudit à ces énergiques paroles, et plusieurs meneurs, malgré leur résistance, sont arrachés de leur place, et, sans autre forme de procès, jetés à la porte.

Tout cela ne se fait pas sans bruit; il y a même des coups échangés. Le vacarme est si grand que M. Pohn, commissaire de police, ceint de son écharpe, est prêt à faire évacuer la salle.

Cependant, grâce à la poigne des organisateurs, les tapageurs sont expulsés et le calme renaît.

Le citoyen Millerand en profite et commence ainsi :

Discours du citoyen Millerand

Citoyens, je suis venu ici pour fortifier l'alliance des républicains radicaux avec les socialistes. (Interruptions.)

Je ne me laisserai pas arrêter par des interruptions qui n'ont aucune valeur, et je continue.

A Lyon, cette union des républicains sincères existe, mais Lyon n'est pas toute la France, et il importe que nous amis se groupent de partout, car l'union que nous préconisons est et sera la garantie des progrès de la République.

Depuis les vingt ans que la République existe en France, elle n'a été que de nom. Ce régime pour lequel nous avons lutté et souffert n'a pas donné tout ce que nous attendions de lui. Il a produit certains progrès, c'est incontestable, mais moins considérables que ceux que nous désirions.

Actuellement, la République est le gouvernement contesté de la France, l'opinion est unanime sur ce point, et si quelques hommes du parti socialiste estiment que la forme du gouvernement est indéfiniment et qu'on ne doit voir que les réformes à accomplir, la grande majorité, au contraire, estime que la forme républicaine est indispensable pour les résolutions des grandes questions sociales.

La République, pendant ces vingt années, s'est imposée en France. Elle a, de plus, créé des lois sur l'instruction, sur les syndicats professionnels, mais voilà tout ce qu'elle a fait pour la masse, voilà les réformes sociales qu'elle a accomplies. Certes ce n'est pas suffisant.

Examinons ce qui s'est passé pendant ces vingt dernières années. Depuis que la République est fondée, les grands magasins, la grande industrie se sont développés d'une façon inouïe, la spéculation a tout envahi et nous sommes arrivés à un état social qui est un véritable péril pour l'ouvrier

exploité par le grand industriel, pour le petit commerçant exproprié par les grands magasins, pour le petit rentier même qui est à la merci d'un coup de bourse, et voit en vingt-quatre heures disparaître le fruit de plusieurs années de travail et de privations.

Devant cet état de choses, il est évident que des réformes sont nécessaires; elles sont même d'urgence, elles sont inévitables, car la masse les désire.

En face de ce développement économique, un nouveau phénomène est apparu. Je veux parler du socialisme dont les progrès sont si grands que tout le monde s'en préoccupe.

Le socialisme a pris en dix ans une grande extension; c'est maintenant un pouvoir fort, je n'en veux pour preuve que les manifestations internationales qui se sont, pendant trois années, produites le 1^{er} Mai, et les congrès qui réunissent les représentants de tous les pays.

Les progrès du socialisme n'intéressent pas seule la classe ouvrière, puisque nous voyons, non loin de chez nous, un empereur s'en inquiéter et affirmer qu'il a nécessité de s'occuper des réformes sociales.

La question qui se pose est celle-ci : Est-il possible, devant une situation semblable, de ne pas rechercher une politique nouvelle, capable de répondre aux aspirations de la démocratie française ?

Est-il possible de se désintéresser de la question sociale ?

En 1893, lors des élections législatives, il faudra que ceux qui sollicitent les suffrages des électeurs adoptent une politique et une formule nouvelles.

Quelles seront-elles ? Je ne sais, mais je dis qu'il est urgent que les socialistes et les républicains radicaux s'entendent pour les rechercher.

Comment cette union peut-elle se faire ? Je demande aux radicaux de considérer la situation faite au prolétariat qui, maintenant, ressent plus vivement ses souffrances car il est plus nombreux qu'autrefois, situation qui lui est faite par l'oligarchie financière, et de prendre une décision. Une décision ferme et résolue, car il faut choisir : il faut être pour ou contre le peuple.

Aux socialistes, je dis d'abord ceci : il y a dans vos rangs, parmi vous des hommes qui ne sont pas des ouvriers manuels; à côté de vous on rencontre des médecins, des savants, des journalistes qui sont avec vous, partageant vos idées. Pourquoi ne pas les accueillir ? Ils vous sont indispensables; cette alliance entre bourgeois et ouvriers ayant les mêmes aspirations et les mêmes besoins, car il ne faut pas seulement au socialisme des bras, il lui faut également des cerveaux.

zèle en l'invitant à partir d'un ton qui n'admettait pas de réplique. L'autre a obéi sans protester.

LE BANQUET

Dans la soirée, à 6 heures, un banquet a été offert au conférencier dans la grande salle du restaurant Denis, cours Lafayette.

Quatre-vingts convives environ. A signaler, les citoyens Millerand, député; Affre, Montvert, Colliard, conseillers municipaux; Davoux, conseiller d'arrondissement; Long, Charpentier; Boucou, Bernard, conseillers prud'hommes, etc.

Le repas était présidé par le citoyen Bailly, ancien conseiller d'arrondissement du quartier des Brotteaux.

Un dessert, plusieurs discours ont été prononcés. C'est le citoyen Colliard qui prend le premier la parole. Il s'exprime ainsi :

Discours du Citoyen Colliard

Citoyens, au nom du comité d'organisation, je vous remercie d'être venus cette après-midi entendre, en aussi grand nombre, notre éloquent ami, le citoyen Millerand.

Je remercie le citoyen Mille and du plaidoyer qu'il a prononcé en faveur de l'union des républicains radicaux et des socialistes. Quant à ceux qui ont troublé ou essayé de troubler la réunion, je n'en parlerai pas. Ils se réclament du nom de Blanqui, si Blanqui sortait de son tombeau, il rougirait de nous en voyant ainsi des gens salir son nom.

L'orateur fait ensuite l'éloge de Millerand et du citoyen Bailly, un vétéran de la démocratie du VI^e arrondissement, puis cède la parole au député de la Seine.

Discours du Citoyen Millerand

Je vous remercie de vos éloges, dit le citoyen Millerand. Je n'ai nullement été ému des incidents qui se sont produits cette après-midi.

Je savais quand j'ai entrepris ma campagne en faveur de l'union que j'encontre-rais de vives résistances non seulement à droite mais encore à gauche.

Ces résistances, il faut les dominer; nous les dominerons et nous triompherons car ce que nous voulons, c'est l'amélioration du sort du peuple.

Il faut s'occuper du peuple, chercher les questions qui l'intéressent et les travailler sans relâche.

Pour faire triompher le programme de nos revendications, nous n'avons qu'un moyen : le bulletin de vote. En nous groupant, nous aurons la majorité, et nous pourrions faire aboutir notre programme.

L'orateur explique qu'aux élections de 1898, radicaux et réactionnaires marcheront unis. Pour triompher d'eux, il faudra leur opposer la masse compacte des citoyens amis du progrès et des réformes. Eux seuls pourront faire cesser les abus et les privilèges.

Pour grouper les radicaux et les socialistes, on devra établir un programme résumant les revendications de chacun, programme maximum pour les uns, minimum pour les autres.

L'orateur insiste sur ce fait que c'est par le bulletin de vote seulement que l'on pourra le faire triompher, et s'élève avec force contre cette idée de révolution violente, préconisée par certains orateurs trop exaltés.

D'après lui, la Chambre, qui succédera à cette actuelle, aura à résoudre de grands problèmes sociaux, faire du socialisme pratique.

Il termine ainsi : Unissez-vous et nous triompherons. Il faut faire la concentration socialiste pour permettre au progrès de voir le jour; je suis convaincu que cette œuvre s'accomplira ici et dans la France entière.

Nous saluons bientôt notre triomphe au cri de : « Vive la République sociale ! »

Discours du citoyen Charpentier

Le citoyen Charpentier est partisan du suffrage universel comme le citoyen Millerand, mais il excuse les socialistes qui préconisent la révolution violente, car leur attitude est justifiée par les circonstances. Le parlementarisme n'a pas fait pour le peuple ce qu'il devait. Il est bon que les parlementaires changent de système, sans cela le peuple, voyant qu'il n'a rien à attendre d'eux, se désintéressera des luttes électorales et parlera de révolution.

Il ne faut pas attendre des événements comme ceux de Fourmies ou de Carmaux pour s'occuper des questions sociales, il faut au contraire travailler afin d'éviter le retour de pareils malheurs.

L'orateur espère que l'union prédisée par Millerand sera entendue. Si cela arrive, ce sera la triomphe du parti du travail.

Le citoyen Ferrà remercie Millerand de son concours en faveur des grévistes de Carmaux.

Le citoyen Albert lève son verre en l'honneur du conférencier et du programme qu'il a exposé.

Les citoyens Paviot et Boucou attaquent M. Burdeau, député du II^e arrondissement.

Le citoyen Montvert demande à Millerand par qui sera dressé le programme qu'il a exposé.

Le citoyen répond que ce programme sera dressé par les intéressés.

Plusieurs autres allocutions sont également prononcées; c'est à 10 heures 1/2 seulement que les convives se séparent, enchantés de leur tournée, qui, ils en ont la certitude, portera des fruits, car les paroles de l'éloquent député de la Seine, prêchant l'union, ont été entendues et ne seront pas oubliées.

CONFÉRENCE A VILLEURBANNE

La conférence faite samedi soir à Villeurbanne sous les auspices du comité de l'Union des forces républicaines de la 9^e circonscription du Rhône, auquel s'étaient joints les comités socialistes de Monchat, de la Villette-Paul-Bert et le Parti ouvrier, au bénéfice des familles victimes de la grève de Carmaux a produit la somme de 57 fr. 00.

Les frais ayant été seulement de 25 fr. 45, il reste 32 fr. 45, qui ont été adressés directement au citoyen Calvignac, maire de Carmaux, en même temps que les résolutions votées par l'assemblée et que l'on trouvera plus loin.

Voici un résumé de cette séance : La séance a été ouverte par le citoyen Bouchard fils, du comité républicain socialiste de Montchat, qui a remercié toutes les personnes présentes, auditeurs et élus d'être venus à cette réunion.

Le bureau a été ensuite ainsi composé : Le citoyen Masson, conseiller municipal de Lyon et conseiller général de Lyon, président; les citoyens Badin, conseiller muni-

cipal de Lyon et Baratin, conseiller municipal de Villeurbanne, assesseurs; le citoyen Bouchard fils, secrétaire.

Étaient présents le citoyen Guillemand, conseiller municipal de Villeurbanne.

Après une allocution du président, le citoyen Nony a exposé le sujet de la conférence, qui portait sur le projet de réformes sociales.

Le conférencier, se basant sur des statistiques, démontre clairement que les maux dont nous souffrons proviennent de deux causes : la première est que, au rebours de toute justice, de toute équité, comme de toute logique, plus le travail humain développe la science et plus le travailleur, quel qu'il soit, se crée une concurrence qui, dit-il, en fait d'égalité et de fraternité, ne lui laissera bientôt plus que la liberté de mourir de faim au sein de l'abondance, ou de triompher en s'emparant de force des richesses créées par lui pour d'autres. Non seulement de notre organisation décauée des injustices, mais encore elle est la cause de tous les vices de la société; c'est à cette odieuse organisation que l'on doit les plus nombreuses recrues de la police correctionnelle et de la prostitution.

L'orateur expose que la cause de tous ces maux réside dans l'antagonisme du travail et du capital; c'est cet antagonisme qu'il faut à tout prix supprimer si on veut supprimer la cause, et il tire cette conclusion, qu'elle sera le jour où ce qu'il appelle le capital travailleur actif et principal de la production, aura conquis la place qui lui est équitablement due dans la répartition des bénéfices; d'où comme conséquence immédiate : l'organisation du travail; l'organisation du crédit au travail; l'organisation de la retraite des travailleurs.

Et comme application pratique et immédiate de ces principes, il propose à l'assemblée, au nom du comité, d'étudier et d'émettre dans les futurs mandats à donner aux prochaines élections législatives :

1^o L'organisation, par une loi, des travailleurs des champs des villes, des syndicats ou associations professionnels ayant la personnalité civile. Il suffira, dit-il, pour cela de compléter en ce sens la loi du 21 mars 1894;

2^o La création, législativement, d'une banque véritablement nationale, sans actions, sans actionnaires à rémunérer, ayant pour capital de garantie toute la fortune mobilière et immobilière de la France, autorisée à créer et à émettre de la monnaie fiduciaire exclusivement employée à commander les dits syndicats professionnels agricoles et industriels, sous des conditions de garanties absolues, déterminées par un règlement d'administration publique.

3^o Par le produit de cette banque la création d'une caisse nationale, elle aussi, de retraite pour la vieillesse, les invalides du travail et les enfants orphelins.

Le capital, aujourd'hui entre les mains de la ploutocratie cosmopolite et cosmopolitique, ne viendra jamais au travail que pour l'écraser comme à Carmaux — et l'orateur donne d'autres nombreux exemples; — il faut donc en créer un nouveau, en le prenant sur l'ensemble de la fortune publique, composé de toutes les fortunes particulières.

Première application du principe de la socialisation de la terre et des instruments de travail, ce sera aussi un premier pas dans la suppression des antagonismes économiques et sociaux, le commencement de l'ère de la solidarité, de la production et de la répartition des richesses.

A l'unanimité d'environ quatre cents personnes, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Première résolution. — Les citoyens réunis salle Côte, chemin de Baraban, le 5 novembre 1898, félicitent le citoyen Nony de son étude sur la socialisation du capital au profit du producteur; les engagent son comité à la faire imprimer et à la faire lire; le mandatent de l'étudier et de la mettre en application par voie législative. De plus, ils remercient les élus de Villeurbanne qui ont honoré cette réunion de leur présence.

Deuxième résolution. — Les citoyens réunis salle Côte, chemin de Baraban, le 5 novembre 1898, félicitent le citoyen Nony de son attitude énergique, tout en regrettant que la déchéance de la compagnie qui exploite un monopole d'une façon si autoritaire n'ait pas été votée, attendu que les mines sont une propriété foncière appartenant à l'Etat.

La séance est levée à onze heures.

Funérailles de M. J.-B. Berthaud

Les funérailles de M. Jean-Baptiste Berthaud ont eu lieu samedi matin, à 10 heures, à Saint-Rambert-Pile-Barbe.

Après la cérémonie, le convoi s'est rendu au cimetière de la commune, suivi d'un long cortège dans lequel on remarquait, outre la compagnie des sapeurs-pompiers de Collonges, MM. Marcuit, maire de Saint-Rambert et son adjoint, M. Poyard, le président de la caisse de retraite pour la vieillesse, dont M. J.-B. Berthaud était président d'honneur, etc.

Au cimetière, M. J. Chanard, ami de la famille, a pris la parole et a prononcé le discours suivant :

Messieurs, Il devrait appartenir à quelque vieil ami de retracer ici la vie toute de labeur de celui que nous venons aujourd'hui quitter du repos.

Au terme d'une vie également laborieuse, on a pu dire récemment que dans chaque localité un certain nombre de figures se détachent de la foule, en constituent des types populaires, des individualités qui surpassent le niveau du grand nombre par leur valeur personnelle. Nous aussi, nous croyons n'être pas taxé d'exagération en disant que M. J.-B. Berthaud avait droit à cette qualification par sa physionomie ouverte et franche, sa bonhomie qui traduisait si bien son caractère. Le caractère physique était bien le reflet naturel du caractère moral qui se dégageait par une profonde honnêteté et une générosité qui ne se sont jamais démenties.

En lui nous avons toujours reconnu le triple jeu de ces grandes facultés qui donnent l'homme parfait, une intelligence, un cœur ligé, un cœur vibrant pour le bien de l'humanité, une volonté inébranlable pour atteindre un but toujours déterminé.

Élève de l'École de la Martinière, le célèbre docteur et chimiste A. Dupasquier se l'adjoint, pendant trois années à titre de préparateur, dans son cabinet de chimie.

Les leçons d'un tel maître devaient faire naitre et développer des aptitudes spéciales. J.-B. Berthaud s'adonna à la teinture. Maître teinturier en 1847, il ne cessa d'améliorer les procédés de sa profession.

Lors de la grève de 1856, en vrai et logique socialiste qu'il était déjà et de la bonne façon, il fut le premier, peut-être le seul, à augmenter le salaire de ses collaborateurs, tout en diminuant, dans une prudente mesure, leurs heures de travail.

Cette conduite, pourtant aussi intelligente que généreuse, lui valut quelques déboires : une partie de ses collègues, maîtres teinturiers, formèrent une sorte de syndicat dont le principal effort fut de fermer leurs portes aux ouvriers, dont le livret portait la signature de J.-B. Berthaud. Le recrutement de son personnel en fut quelque peu paralysé; il y suppléa, en partie, par l'invention d'une machine à laver les soies.

La lutte n'en fut pas moins dure à soutenir. Mais le courageux activité qu'il déploya dans les années suivantes triompha de tous les obstacles.

Doué d'une puissance d'observation toujours inventive, il ne cessa de chercher à mettre en pratique les idées souvent heureuses qui germaient sans interruption dans sa fertile imagination. On lui doit l'adaptation au tricycle, en 1888, de la chaîne à intelligences, système dont le livret portait la signature de J.-B. Berthaud. Le recrutement de son personnel en fut quelque peu paralysé; il y suppléa, en partie, par l'invention d'une machine à laver les soies.

La lutte n'en fut pas moins dure à soutenir. Mais le courageux activité qu'il déploya dans les années suivantes triompha de tous les obstacles.

Doué d'une puissance d'observation toujours inventive, il ne cessa de chercher à mettre en pratique les idées souvent heureuses qui germaient sans interruption dans sa fertile imagination. On lui doit l'adaptation au tricycle, en 1888, de la chaîne à intelligences, système dont le livret portait la signature de J.-B. Berthaud. Le recrutement de son personnel en fut quelque peu paralysé; il y suppléa, en partie, par l'invention d'une machine à laver les soies.

La lutte n'en fut pas moins dure à soutenir. Mais le courageux activité qu'il déploya dans les années suivantes triompha de tous les obstacles.

Doué d'une puissance d'observation toujours inventive, il ne cessa de chercher à mettre en pratique les idées souvent heureuses qui germaient sans interruption dans sa fertile imagination. On lui doit l'adaptation au tricycle, en 1888, de la chaîne à intelligences, système dont le livret portait la signature de J.-B. Berthaud. Le recrutement de son personnel en fut quelque peu paralysé; il y suppléa, en partie, par l'invention d'une machine à laver les soies.

La lutte n'en fut pas moins dure à soutenir. Mais le courageux activité qu'il déploya dans les années suivantes triompha de tous les obstacles.

Doué d'une puissance d'observation toujours inventive, il ne cessa de chercher à mettre en pratique les idées souvent heureuses qui germaient sans interruption dans sa fertile imagination. On lui doit l'adaptation au tricycle, en 1888, de la chaîne à intelligences, système dont le livret portait la signature de J.-B. Berthaud. Le recrutement de son personnel en fut quelque peu paralysé; il y suppléa, en partie, par l'invention d'une machine à laver les soies.

La lutte n'en fut pas moins dure à soutenir. Mais le courageux activité qu'il déploya dans les années suivantes triompha de tous les obstacles.

Doué d'une puissance d'observation toujours inventive, il ne cessa de chercher à mettre en pratique les idées souvent heureuses qui germaient sans interruption dans sa fertile imagination. On lui doit l'adaptation au tricycle, en 1888, de la chaîne à intelligences, système dont le livret portait la signature de J.-B. Berthaud. Le recrutement de son personnel en fut quelque peu paralysé; il y suppléa, en partie, par l'invention d'une machine à laver les soies.

La lutte n'en fut pas moins dure à soutenir. Mais le courageux activité qu'il déploya dans les années suivantes triompha de tous les obstacles.

regameints et si, pour le bonheur de la France, le maréchal Niel avait vécu quelques années de plus, nous en avons constaté l'assurance, le mérite de l'avoir été encore rien fait pour assurer l'avenir n'aurait pas été dérobé par les bureaux du ministère de la guerre.

Sincèrement philanthrope, comme nous le disions tout à l'heure, J.-B. Berthaud ne pouvait pas admettre qu'on pleure XIX^e siècle, l'Etat, la société n'aient encore rien fait pour assurer d'une façon digne et régulière le pain des vieux jours au vieillard sans ressources.

Pour essayer de combler cette regrettable lacune, il eut l'honneur de soumettre au chef de l'Etat un projet de statut pour la création d'une caisse nationale de retraites pour la vieillesse nécessaire.

Malgré cette proposition eut le sort de ses devanciers. Mais cette lamentable absence d'encouragements ne le désarma pas : de concert avec quelques amis, il eut la satisfaction de présider à la fondation de cette belle œuvre, à Lyon, rue Champier, et dont il est resté président honoraire jusqu'à sa mort.

La misère et le besoin n'ont jamais frappé en vain à sa porte. Que disions-nous ! le plus souvent, J.-B. Berthaud levait la demande d'aide de quelques amis. Quant à nous, ses nombreux amis, nous devons est de lui adresser un dernier adieu.

Puisse l'expression de nos regrets sincères être un adoucissement à la douleur de sa digne compagne, de ses enfants et petits-enfants.

Frappé dans ce qu'il avait le plus à cœur, par le refus de son projet de statut, nous sommes, atteint dans ce qui lui était le plus sensible, l'arrêt dans l'épanouissement des qualités de son cœur, il ne dut qu'à l'héroïque constance d'une volonté virile de triompher de beaucoup d'obstacles. La personnalité de J.-B. Berthaud est dans de celles qu'on n'étudie pas sans profit moral.

Vous nous pardonnerez, Messieurs, d'avoir abusé de votre trop sympathique attention; mais vous le comprendrez maintenant, un essai de réhabilitation morale de nos idées au profit de quelques amis. Quant à nous, ses nombreux amis, nous devons est de lui adresser un dernier adieu.

Puisse l'expression de nos regrets sincères être un adoucissement à la douleur de sa digne compagne, de ses enfants et petits-enfants.

AU GRAND-THÉÂTRE

Un groupe de spectateurs est venu nous apporter la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef du journal l'Écho de Lyon.

Sur la foi des affiches du Grand-Théâtre annonçant pour aujourd'hui dimanche une représentation de la femme S..., nous nous sommes rendus très tôt à l'heure de la représentation de vendredi par l'Écho de Lyon et ses confrères, nous avions obtenu des places, espérant assister à un spectacle digne de Lyon et des succès que s'impose la ville en faveur du Grand-Théâtre. Mais quel n'est pas notre surprise ce matin en apercevant sur les affiches, au lieu des excellents artistes que vous avez signalés l'autre jour, uniquement des doublures, doublure M. Ansaldi, ténor; doublure M^{lle} Vilette-Peyraud, falcon; doublure M. Bouchard, ténor léger. Et tout cela parce que c'est un dimanche.

Le public du dimanche, composé d'honnêtes négociants que leurs occupations empêchent d'aller au théâtre la semaine, a bien droit lui aussi d'entendre quelques bons artistes, lui qui paye sa part de spectacle. Et nous ne protestons pas si cette substitution d'artistes ne se produisait pas le lendemain d'une excellente représentation. Il y a là évidemment, dans l'idée du directeur, une tentative pour induire le public en erreur, pour profiter d'un succès — hélas ! rare au Grand-Théâtre — pour triompher en un mot sur la qualité de la marchandise vendue.

Nous appelons votre attention, monsieur le Rédacteur en chef, sur ces procédés indignes d'une scène comme la nôtre, et en vous remerciant d'avoir été si long, nous vous prions d'agréer nos salutations respectueuses.

(Suivent les Signatures.)

Les observations présentées par les signataires de cette lettre sont très justifiées et à la suite d'une enquête faite par le directeur, le seul remède à cette situation serait d'abord d'exiger que le sursis directeur indique, le jour même où il annonce un spectacle, quels en seront les interprètes; ensuite, puisqu'il a deux catégories d'artistes, les étoiles et les doublures, que la représentation où chantent les doublures soit donnée à moitié prix, dimanche ou autre jour.

Le feu. — M. Rosset fils, rue de Dijon, 18, se trouvant dans son grenier, a laissé tomber une lampe qui a communiqué le feu à un amas de paille.

Deux pompiers de la 4^e compagnie et ceux du poste du cours d'Herbouville purent se rendre promptement maîtres du feu qui a occasionné environ 1,000 francs de dégâts.

En chambrée. — M. Jean Pierre Raynaud, cultivateur, se trouve à Lyon pour chercher du travail.

Il coucha l'avant-dernière nuit dans un garni de la Juiverie en compagnie de cinq individus qui lui étaient complètement inconnus.

Au réveil sa montre et sa chaîne avaient disparu, en même temps que deux des locataires qui sont recherchés par la police.

Casino des Arts. — Le capitaine Cody et sa troupe de troupes américaines, et Gérard, l'habile français, le champion des études internationales, vont deux attractions hors ligne éminemment intéressantes. La troupe de concert est excellente de tous points.

Demain mardi, grands débats : Les Onati's, troupe française composée de cinq personnes. Représentation de M^{lle} Morancy, chanteuse de genre.

Scala-Bouffes. — Succès toujours de M^{lle} Canon dans la charmante opérette Le Diable au Corps. Dans la troupe de concert, les frères Forest, M^{lle} de Klerville (dernières auditions), les duettistes Chavat et Girier, etc.

Au premier jour, M. Debailleul, le célèbre chanteur-chansonnier, dans ses œuvres nouvelles.

La personne qui a perdu une montre en or, au Grand-Théâtre, peut la réclamer à M. Fournier, contrôleur du théâtre.

Chambre syndicale des ouvriers ébénistes de Lyon. — La chambre syndicale prévient le public et la corporation qu'elle donne un concert suivi de bal de nuit, à son bénéfice, le samedi 10 novembre, salle de l'Horloge, cours Lafayette, 143. Les billets seront ouverts à 8 heures; on peut se procurer des cartes à l'entrée.

Nous publions dans l'intérêt des personnes atteintes de névralgies et migraines, la lettre suivante :

Monsieur, Je viens, par la présente, vous féliciter sur l'efficacité de vos Dragées des RR. PP. Prénotés.

« Atteint d'une névralgie à la tête dont j'avais ressenti les effets il y a une dizaine d'années, j'ai passé le mois d'août au milieu des plus cruelles tortures, qu'aucun remède de nos docteurs ne pouvait calmer; seul le vôtre m'a rendu le calme et le sommeil dont j'avais si grand besoin. C'est vous dire combien je vous en suis gré.

« Je continue, selon l'ordonnance, de prendre à doses réduites cet avantageux traitement, tout en le recommandant aux personnes atteintes du mal qui dont je suis très heureusement débarrassé.

« Agréez, etc. H. B., à Avignon. »

Vente en gros chez MM. Boissier et Fournier, droguistes, rue de la Poulaillerie, 6, Lyon. — Détail dans toutes les bonnes pharmacies.

Dernière heure. — Au moment de mettre sous presse, le liquidateur des magasins de nouveautés ancienne maison Chainé, 4, rue de la République, Lyon, nous communique une nouvelle liste de 74 articles que nous ne publions pas in extenso faute de place.

De cette liste très curieuse nous relevons :

M. Dautel présidait, ayant à ses côtés M. Jossier, délégué du préfet.

Le programme de la soirée était magnifique et avait attiré une grande affluence.

Citons les exercices de boxe, d'acrobatie, de parallèles, de cheval, d'escrime, d'échelles, exécutés avec une méthode et une harmonie dont nous ne saurions trop féliciter nos vaillants gymnastes. C'étaient l'Avant-Garde de Villefranche et la Lyonnaise de Lyon, qui sont venues tour à tour se faire applaudir.

Après un brillant morceau, exécuté par l'orchestre, sous la direction de M. Joubert, M. Dautel a proclamé les lauréats.

Champion, M. Marius Baudrand, de la Française.

1^{er} prix, MM. Casanovo, de la Française; 2^e Gilbert, de l'Eclair; 3^e Suchet, de Thizy; 4^e Givry, Volontaires Croix-Roussiens; 5^e Peloux, de Thizy; 6^e Soly, de l'Avénir; 7^e Teillon, de l'Eclair; 8^e Ackermann, de Grenoble; 9^e Gérard, de l'Avénir; 10^e Delat, 11^e Feullat, 12^e Grattard, 13^e Cadier, 14^e Thivier; 15^e Jambon; 16^e Ruant, 17^e Troney, 18^e Couzon, 19^e Brès, 20^e Benoit, 21^e Charvet, 22^e Triboulet, 23^e Sève, 24^e Labiaux.

Concours du cheval avec arçons. — 1^{er} Thierri, 2^e Ackermann, 3^e Aubert.

Cette belle soirée s'est terminée par une séance donnée par les artistes du cabaret du Chat Noir. Inutile de dire que la compagnie a retrouvé au Casino le même succès que dans son local de la rue de l'Hôtel-de-Ville. La salle était comble et l'on s'était tellement entassé pour applaudir Baltha, Strofe, Lavater et O'Boe-Nat de joyeuse mémoire.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Lundi 7 novembre, 312^e jour de l'année.

Dernier quartier le 11; Nouv. lune le 19. Soleil : lever, 6 h. 59; coucher, 4 h. 28.

Une mort mystérieuse. — Sous ce titre nous avons annoncé, hier, la mort de la femme S..., qui tenait un débit avec son mari, rue Sébastien-Gryphe. La mauvaise réputation de cet établissement avait contribué à faire croire que la mort de la femme S... devait être attribuée à un crime.

Il n'en est rien, le permis d'inhumation a été donné hier matin et l'enterrement a eu lieu aussitôt.

De toute cette affaire, il ne résulterait même pas un fait divers si, en prenant des renseignements, nous n'avions pas eu le tort de nous adresser à M. Jaquot, commissaire de police, qui oublie trop facilement que l'on peut être à la fois et magistrat et un homme bien élevé.

Vol. — M. Pierre R..., maçon à La Pape, avait bu hier plus que de coutume, à ce point qu'il roula sur la chaussée du cours Lafayette.

Plusieurs jeunes gens lui prêtèrent assistance pour le remettre sur ses pieds, mais R... constata à ce moment la disparition de son portefeuille contenant 75 francs.

Assises du Rhône. — La prochaine session de la cour d'assises du Rhône s'ouvrira à Lyon le 28 novembre, à 9 heures du matin, sous la présidence de M. Jean, conseiller à la cour d'appel.

MM. les assesseurs ne sont point encore désignés.

Bris de clôture. — Un garçon charrier de la route d'Heyrieux, le nommé L., G., échoua hier matin, à deux heures, à la Croix-Rousse, après une soirée passée dans de nombreux comptoirs.

Comme il était très loin de son domicile, voulut-il aller très tôt pour la nuit, il ne trouva rien de mieux que d'enfoncer la porte de la remise de M. François Massat, maître-vouiturier, rue Mazagan, 18.

Ce dernier a conduit L... au poste.

Le feu. — M. Rosset fils, rue de Dijon, 18, se trouvant dans son grenier, a laissé tomber une lampe qui a communiqué le feu à un amas de paille.

Deux pompiers de la 4^e compagnie et ceux du poste du cours d'Herbouville purent se rendre promptement maîtres du feu qui a occasionné environ 1,000 francs de dégâts.

En chambrée. — M. Jean Pierre Raynaud, cultivateur, se trouve à Lyon pour chercher du travail.

Il coucha l'avant-dernière nuit dans un garni de la Juiverie en compagnie de cinq individus qui lui étaient complètement inconnus.

Au réveil sa montre et sa chaîne avaient disparu, en même temps que deux des locataires qui sont recherchés par la police.

Casino des Arts. — Le capitaine Cody et sa troupe de troupes américaines, et Gérard, l'habile français, le champion des études internationales, vont deux attractions hors ligne éminemment intéressantes. La troupe de concert est excellente de tous points.

Demain mardi, grands débats : Les Onati's, troupe française composée de cinq personnes. Représentation de M^{lle} Morancy, chanteuse de genre.

Scala-Bouffes. — Succès toujours de M^{lle} Canon dans la charmante opérette Le Diable au Corps. Dans la troupe de concert, les frères Forest, M^{lle} de Klerville (dernières auditions), les duettistes Chavat et Girier, etc.

Au premier jour, M. Debailleul, le célèbre chanteur-chansonnier, dans ses œuvres nouvelles.

La personne qui a perdu une montre en or, au Grand-Théâtre, peut la réclamer à M. Fournier, contrôleur du théâtre.

Chambre syndicale des ouvriers ébénistes de Lyon. — La chambre syndicale prévient le public et la corporation qu'elle donne un concert suivi de bal de nuit, à son bénéfice, le samedi 10 novembre, salle de l'Horloge, cours Lafayette, 143. Les billets seront ouverts à 8 heures; on peut se procurer des cartes à l'entrée.

Nous publions dans l'intérêt des personnes atteintes de névralgies et migraines, la lettre suivante :

Monsieur, Je viens, par la présente, vous féliciter sur l'efficacité de vos Dragées des RR. PP. Prénotés.

« Atteint d'une névralgie à la tête dont j'avais ressenti les effets il y a une dizaine d'années, j'ai passé le mois d'août au milieu des plus cruelles tortures, qu'aucun remède de nos docteurs ne pouvait cal

MÈRE ET MARTYRE

PAR PAUL D'AGREMONT

— Léone!... Alors, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de l'inconnu assis à ses côtés, et éclata en sanglots, répétant éperdument ce nom bien-aimé: — Léone!... Léone!... Avec une douceur infinie l'étranger laissa passer ce flot de larmes. Enfin, il essaya une nouvelle tentative: — Calmez-vous, lui dit-il. Essayez de me comprendre. Je viens de loin, bien loin, pour sauver votre maîtresse si je le puis. Ne voulez-vous pas m'aider?... Elle paraissait l'écouter, et ses yeux moins hagards, moins fixes, s'animèrent d'une expression qu'il n'avait pas eue depuis longtemps. Encouragé par ce premier succès, l'inconnu continua: — Pour me diriger dans le dédale obscur qui m'entoure, il me faudrait des renseignements que vous seule pouvez me donner. N'en êtes-vous pas capable?

Elle hochait tristement la tête. — Pas capable... répéta-t-elle sans in- tonation. — Cherchez!... Pour Madeleine!... Ce nom la laissa indifférente. Au bout de quelques secondes, la lé- gère étincelle d'intelligence qui avait paru l'animer s'éteignit de nouveau éteinte. — Maintenant, Jeannie ne pleurait plus; elle riait doucement, silencieusement, et dénichait de ses doigts fluetts une longue feuille de fougère ramassée dans le gazon. L'inconnu la regarda, pris d'un très grand découragement. — J'avais compté sur elle pour m'ai- der, dit-il. Quelle déception! Que faire? Essayer de la guérir? Il me faudrait au moins un mois, et les assises ouvrent dans douze jours!... Une ride profonde s'était creusée en- tre ses fiers sourcils, il resta quelques minutes absorbé dans ses méditations. Enfin, la même expression énergique anima ses traits, ses yeux eurent le même reflet d'acier volontaire et dé- cidé. — Eh bien, dit-il à demi-voix, je réus- sira! Je suis sûr, s'il le faut!... Mais je réus- sira! Il reprit la même route mystérieuse à travers les massifs, et disparut sans que Jeannie se fut aperçue de son ab- sence. Une heure après, l'étranger vêtu de noir, d'une distinction souveraine dans ses habits un peu larges, un large crêpe à son chapeau, se présenta chez le pre- mier président du tribunal de Saint-Justin.

Il fit passer sa carte, sur laquelle le magistrat lut les noms suivants: COMTE RICHARD DE CLAVIÈRES Colombo — Ceylan. — Faites entrer, dit aussitôt le ma- gistrat fort intrigué. Quelques secondes après, Richard de Clavières était introduit. — Monsieur, dit-il, après les premiers saluts, j'ai appris à Calcutta, où mes affaires m'appellent quelquefois, que la marquise de Cyprières était accusée d'un crime épouvantable et arrêtée pour cela. Je suis parti immédiatement pour vous demander sa liberté, contre telle caution qu'il vous plaira de fixer, fut- elle de plusieurs millions. Le magistrat regarda celui qui s'exprimait ainsi. Cette loyale physionomie, ces yeux clairs et impérieux ne laissaient aucun doute: M. de Clavières était de bonne foi; mais habitant l'Inde, où se prati- quent les lois anglaises, il croyait la liberté sous caution admise en France comme elle l'est en Angleterre et dans ses colonies. Avec une grande bienveillance, le pré- sident expliqua à son interlocuteur que cela n'avait pas lieu en France dans le cas de M^{me} de Cyprières, et pourquoi. — Alors, demanda Richard avec une nuance de profonde déception, il est im- possible de mettre la marquise en liberté provisoire? — Absolument, oui, Monsieur. — Même si je vous donne ma parole d'honneur qu'elle se présentera devant

ses juges tel jour et à telle heure qu'il vous plaira de fixer. — Oui, Monsieur, même en dépit de votre parole; car la loi qui est formelle le veut ainsi. — Je le regrette profondément, Mon- sieur! oh! oui, profondément, en vérité. Il fit mine de se lever, sentant qu'il n'avait plus rien à tenter; mais son ac- cent était si amèrement déçu, que le magistrat ne put s'empêcher d'ajouter: — Y aurait-il de l'indiscrétion à vous demander, Monsieur, le motif de l'inté- rêt puissant que vous portez à l'accusée? — Non, monsieur. Et, comme je n'ai eu personne pour me présenter à vous, les quelques mots d'explications que je vous vais fournir me tiendront lieu de présentation. Le président s'étant incliné avec un sourire, l'Indien commença: — Mon père était cousin des Sintély. Etant établi négociant à Ceylan, il avait vu toute sa famille emportée par le fléau terrible, qui, des bords du Gange, se ré- pand quelquefois jusqu'en Europe, où il fait de si profonds ravages, le choléra. De quatre enfants, il ne lui restait plus que moi, le dernier, ma mère elle- même était morte, quand je fus atteint à mon tour. Notre maison passait pour maudite, et tous, jusqu'à nos serviteurs, la fuyaient... Mon père était désespéré... Compre- nez, son dernier enfant agonisait, et même à prix d'or les médecins du pays refusaient de franchir le seuil de sa de- meure. Une idée lumineuse vint éclairer sa- douleur horrible: Le docteur Sintély,

paraissait-il, savait tous ceux qu'il soignait. Mon père lui écrivit. Mais le docteur habitait Pondichéry, c'est loin de Ceylan... Vous dirait-il le venin?... Et s'il venait, ar- riverait-il à temps?... Que d'angoisses!... Le docteur, chevaleresque et dévoué comme tous ceux de son pays, ne se crut pas le droit de refuser, et accourut. Malgré l'imminence du danger, il s'ins- talla au chevet de mon lit et, huit jours de suite, il lutta contre le mal terrible, si foudroyant d'ordinaire. Il l'enraya d'abord, puis, après des péripiéties sans nom, des espérances folles et des rechutes affreuses, le docteur fit un miracle et me sauva. A mon père qui voulait lui donner des trésors, il refusa, ne voulant de lui que le serrement de sa main, et la joie d'a- voir retenu à son foyer son dernier enfant, tout ce qui restait de sa famille éteinte. Mais ce pacte d'amitié conclu entre nous, ceux de notre famille ne devaient jamais l'oublier. C'est pour y être fidèle que je suis ici. Le magistrat s'inclina, plus touché qu'il ne voulait le paraître par cette gran- deur du souvenir et de la reconnaissance, fidèles l'un et l'autre. — La petite-fille du docteur Sintély, la marquise Madeleine de Cyprières, n'est peut-être pas digne de votre impres- sion, Monsieur, dit-il très gravement. Richard eut un beau geste de protesta- tion. — Permettez-moi de croire absolu- ment le contraire, Monsieur, dit-il.

Il se leva. Il était atrocement pâle. Derrière son front impassible, quelque foudroyante émotion l'étreignait-elle de son cercle de fer?... Y avait-il en lui, pour être venu de si loin au secours de Madeleine, des raisons qu'il ne disait pas? — Peut-être!... — Pourriez-vous, Monsieur le prési- dent, dit-il au magistrat en prenant congé de lui, faire part à M^{me} la marquise de Cyprières de la démarche que je viens de tenter auprès de vous? Je vous serais très reconnaissant d'y ajouter que je reste à sa entière disposition pour tout ce qu'il lui plaira de me demander. — Monsieur, répondit aussitôt le pré- sident, conquis par cet étranger à la physionomie si sympathique et au re- gard si franc, je serais heureux de vous être agréable, au moins pour une petite chose s'il m'est défendu de l'être pour une plus considérable; mais M. l'abbé Sintély, M. le docteur Sintély, tous deux les cousins germains de M^{me} de Cypières, maître Aubry, l'avocat choisi par elle, étant tous à Saint-Justin, j'estime qu'il est plus convenable que vous vous adressiez à eux pour les charger de vos commissions. M. de Clavières, très froid, se dirigea vers la porte. — Merci, monsieur, dit-il plus raide qu'une barre de fer, je vais suivre votre conseil. Dans la rue, il se fit indiquer la de- meure de l'abbé Sintély. Ce n'était pas loin. (A suivre.)

M^{me} CLAUDIA somnambule Renseignements sur tous les événements, destinés, rochers, chers, procès, ma- ladies, commerce, etc. Cartes, lignes mail, magie, magn., sugges- tion. Lyon, rue Centrale, 4, au 3^e Traite par correspondance

GUÉRISON CERTAINE ET PROMPTE des ÉCOULEMENTS de toute nature, récents ou anciens, sans aucune action mal, par l'emploi du SÉL et des DRAGÉES VÉGÉ- tales antiseptiques de M^{re} EBERHART. Sur 100 malades traités par cette méthode, j'ai obtenu 100 guérisons: 16 en quelques heures, 54 en 1 jour, 22 en 2 jours et 8 en 3 jours; c'est merveilleux. 22 Bouchers, 533, 2^e r. DE LA SÈVE, 3^e r. FRANÇOIS, 3^e r. FRANÇOIS, 3^e r. FRANÇOIS. Exiger rigoureusement le nom de M^{re} EBERHART et sa brochure donnée gratis. Dépositaire: F. FARLEY, 414, quai Pierre-Saizet, 0,90 c., brochure seule, France.

M^{me} EKATERINODAR de VIATKA Célébrité russe. Devineresse, somnambule, cartomancienne, 33 méthodes. Tout par dates. Tous les jours, 10, rue Constan- tine, Lyon. Correspondance. SI VOUS AVEZ UN REPAS. Adressez-vous directement au Dépôt général du poisson du lac Léman, 46, rue du Rhône, à Genève. Vous recevrez en grande vitesse votre poisson frais et bon marché.

BOB DEPURATIF SANS RIVAL AU DAPENN MEZERBUM Seul végétal succédané du Mercure, l'anti-syphilitique le plus puissant et le dépuratif du sang le plus énergique par son action éminemment anti-syphilitique et dépurative. Il guérit toutes les maladies contagieuses et de la peau les plus rebelles et les plus invétérées et où le mercure a été impuissant. — Prix 10 et 5 francs. — Pharmacie BARRAJA, 115, cours Lafayette, Lyon.

AU PETIT-ÉLYSÉE GRAND BAL Direction: EUGÈNE GUILLOU Installation pour la saison d'hiver dans le jeu de boules de M. MOUNET, angle de l'avenue de Saxe et du cours Gam- betta. Ouverture les dimanches et fêtes, à 2 heures, et le sa- medi à 7 heures. Orchestre nombreux et choisi. Répertoire varié. NOTA. — La salle sera chauffée.

D^r DUCHARME LYON, 3, cours de la Liberté, 3 Maladies de la peau, des voies urinaires et contagieuses. Ul- cères. Electricité. — Traite par correspondance. — Cabinet de 9 à 11 h. et de 1 h. 1/2 à 4 h. CAOUTCHOUC Vêtements Imperméables T. GONTARD dépositaire des Usines Rattier de Paris. Spéc. d'Articles pour Usines et Laboratoires Gr. Assortiment d'Articles divers en Caoutchouc Gutta-percha et Ebonite Chaussure et Linge américain 47, Rue Victor-Hugo, Lyon Téléphone interurbain

AUX DOCKS DE LA CHAPELLERIE 41, Cours Lafayette Chapeaux feutres en tous genres, pour hommes, dames et en- fants. — Détails au prix du gros. — Venez et comparez. GUÉRISON SURE & RADICALE PAR LES DRAGÉES DE RR. PP. PRÉMONTRÉS A base de Valériane de zinc et des principes actifs du QUINQUINA de MIGRAINES, NÉURALGIES BOISSIER & FOURNIER, Droguistes Rue de la Poulallerie, 6 Envoi contre 8 fr. en timb. ou mandat Dans toutes les bonnes Pharmacies

SERVICE D'ÉTÉ VIENT DE PARAÎTRE SERVICE D'ÉTÉ L'INDICATEUR DES CHEMINS DE FER de Paris à Lyon et à la Méditerranée, de l'Est de Lyon de l'Ouest-Lyonnais et de Lyon à Trévoux WAGON Contenant le service de toutes les corres- pondances avec les gares de ces diverses lignes Le prix des billets aller simples et retour Prix: 30 cent.; franco par la poste: 35 cent. A l'Agence FOURNIER, 14, r. Confort, Lyon et dans ses succursales de SAINT-ÉTIENNE, GRENoble, MACON, DIJON et VALENCE Dans les Gares, Librairies et Marchands de Journaux

Entreprise de Travaux Publics et Privés ODDOUX & C^{ie} Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la DÉMOLITION DU QUARTIER GROLEE BOIS à BRULER Vente de tous les matériaux concernant la construction. A louer de suite grands et petits locaux propres au commerce et à l'industrie, divisés au gré du preneur. A louer de suite appartements pour employés et ouvriers. BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL S'adresser à nos Entrepôts, place de l'Abondance (Près le cours Gambetta) — LYON-GUILLOTIERE —

VIENT DE PARAÎTRE L'EXPOSITION DE LYON PAR UN DESINTÉRESSÉ EN VENTE: Chez tous les libraires et dans les kiosques. — VENTE EN GROS: chez M. Melin, 7, rue Quatre-Chapeaux Prix: 20 Centimes. — Franco par la poste: 25 Centimes

ÉTAT-CIVIL DE LYON PREMIER ARRONDISSEMENT. — M. Charles Brouardel, jardinier à Morges, et Mlle Malet, sans profession, à Morges. — M. Guil- lon, maître d'hôtel, rue de la Platière, 7, et Mlle Bussac, sans profession, Grande-Côte, 133. — M. Revol, employé de commerce, rue Hippolyte-Flandrin, 14, et Mlle Lordezeau, sans profession, petite rue des Feuillants, 6. — M. Pellanda, fébrilantier, rue Rozier, 3, et Mlle Déchenest, sans profession, rue Rozier, 3. — M. Marel, voyageur de com- merce, à Lyon, et Mlle Cléro, sans profes- sion, à Genève. — M. Pagnoud, agriculteur à Chéssy-les-Mines, et Mlle Bouvy, cou- turière, rue Pouteau, 26. DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — M. Conard, boulanger, cours Charlemagne, 31, et Mlle Claudia Magnin, cours Charlemagne, 53. — M. Michaliet, maçon à Chalmont, et Mlle Rose Lechaussée, 42, rue de l'Hôtel-de-Ville, 105. — M. Biffart, employé, rue Smith, 26. — M. Louis Dupin, rue de Sèze, 7. — M. Gondard, domestique à Ambierle, et Mlle Lucie Botton à Roanne. — M. Lerat, mé- canicien, rue Saint-Dominique, 13, et Mlle Françoise Owsinki, rue Ferrandière, 36. — M. Vanton, gâchier, quai Fulchiron, 23, et Mlle Pierrette Escaille, rue Mazard, 4. — M. Gravello, entrepreneur à Vichy (Allier), et Mlle Julia Mangot, rue Grenette, 10. — M. Durant, docteur médecin à Saint-Just-en-Chevalot (Loire), et Mlle Madeleine Mayet, rue St-Dominique, 6. — M. Mollard, char- ron, à Hautville (Savoie), et Mlle Four- nier, rue Vanbecour, 42. — M. Victor Tard, place des Célestins, 9, et Mlle Catherine Thivend, à Mâcon. — M. Moissonnier, épici- er, rue St-Joseph, 8, et Mlle Catherine Bi- celer, rue Lissieu (Rhône). — M. Chabert, em- ployé, cours Charlemagne, 13, et Mlle Vir- ginie Faynal, cours Charlemagne, 9. — M. Jourdan, employé, rue Tupin, 3, et Mlle Jeanne Borgat, même adresse. M. Barras, négociant, rue de l'Hôtel-de- Ville, 55, et Mlle F. Morand, rue du Du-

sée, 1. — M. Bernard, vigneron, au Gar- chet (Saône-et-Loire), et Mlle Jeanne Baye, quai de l'Hôpital, 9. — M. Clère, Bonnavey, rue Dubamel, 10, et Mlle Gabrielle Argoud, quai Saint-Vincent, 44. — M. Florent Raf- fin, à Bolanod (Jura), et Mlle Laurent Bour- ciat, à Bolanod (Jura). — M. Duvernay, cul- tivateur, à Monturay, et Mlle Claudine Re- gard, rue du Peyrat, 12. — M. Broët, cof- feur, quai Saint-Antoine, 35, et Mlle Anne Delaire, quai Pierre-Seize, 109. — M. Simon, représentant de commerce, quai Perrache, 5, et Mlle Olympe Gojon, rue Confort, 9. — M. Berthet-Moufferrin, camionneur, rue Franklin, 11, et Mlle Emilie Pyod, rue Buisson, 30. — M. Véronnet, rentier, rue Buisson, 14, et Mlle Philippine Soubeyrand, rue de la Bourse, 47. — M. Maréout, méca- nicien, à Oullins, et Mlle Léonie Lemblé, rue de Condé, 20. — M. Chanai, charron, rue Dautzière, 3, et Mlle E. Belonguet, rue Perrod, 1-3. — Lérat, garçon boucher, quai de la Charité, 36, et Mlle B. Guillot, quai de la Charité, 36. TROISIÈME ARRONDISSEMENT. — M. Gros- gozat, employé, à Monplaisir, et Mlle Adé- laïde Maurin, rue Imbert-Colomès, 23. — M. Montagnon, cultivateur, à Loyette (Ain), et Mlle Agathe Neyton, rue de Marseille, 27. — M. Perrier, boucher, quai de la Guillotière, 14, et Mlle Catherine Allier, à Saint-Ger- main-Lespinais (Loire). — M. Uniac, char- pentier, rue Voltaire, 45, et Mlle Désirée Marthoury, m. adr. — M. Ranc, fumiste, rue Cruzet, 20, et Mlle Denise Penzin, m. adr. — M. Paul Magnin, lieutenant aux cha- seurs alpins, à Grenoble, et Mlle Mélanie Petit, rue des Touraillies, 43. — M. Kuentz, peintre, rue Masséna, 33, et Mlle Pauline Clavel, rue Saint-Michel, 29. — M. Jalla- mion-Grive, gâcher, rue de Bonnel, 81-83, et Mlle Adèle Basset, rue de Bonnel, 85. M. Guinet, corroyeur, rue de la Villette, 86, et Mlle Louise François, rue Sally, 44. — M. Gauthier, maçon, rue de la Thibaudière, 50, et Mlle Jeanne Durand, rue de la Thi- baudière, 50. — M. Ferrand, cultivateur à Bron (Rhône), et Mlle Célestine Chambon- net, place de la Croix, 191. — M. Jacques Décamps, rue Moncey, 16, et Mlle Célesté

Raquin, place Saint-Nizier, 5. — M. Co- chard, tisseur à Thizy, et Mlle Annette Fraise, à Thizy. — M. Bernet, tourneur, rue de l'Épée, 17, et Mlle Claudine Berthi- lier, rue Clos-Suiphon, 1. — M. Trux, fabri- cant de produits chimiques, rue Saint-An- toine, 14, et Mlle Louise Tixier, cours Vil- leurbanne, 135. — M. Roux, étudiant en pharmacie, rue Pierre-Corneille, 103, et Mlle Ismérie Roux, rue Pierre-Corneille, 103. M. Pousseardin, employé, rue Sébastien- Gryphe, 127 et Mlle Antoinette Neubert, à Mâcon. — M. Perreux, employé à Vénis- sieux et Mlle Marie Gouquet, rue Sébastien- Gryphe, 15. — M. Niederer, brodeur, rue Charlet, 14 et Mlle Judith Pellissier, même adresse. — M. Lacroix, tailleur, place du Pont, 7 et Mlle Laurence Sandretti, rue Bellecombe, 75. — M. Héraud, employé, rue du Petit-David, 5 et Mlle Anne Billard, rue Montesquieu, 120. — M. Grosnickel, tailleur, rue Saint-Joseph, 31 et Mlle Rosaz, rue Paul-Bert, 33. — M. Falconnat, employé, rue Henri-Rolland, 99 et Mlle Marie Duret, rue Charpenay, 9. — M. Eymas, gardien de la paix, rue Mollière, 97, et Mlle Léonie Hugues, rue Duquesclin, 107. M. Duvan, cofreterie, rue Saint-Antoine, 50, et Mlle Jeanne Barraud, rue Marignan, 10. — M. Duc, imprimeur, rue Suchet, 2, et Mlle Augustine Dubois, même adresse. — M. Deschamps, jardinier, à Monplaisir, et Mlle Joséphine Besson, rue Franklin, 34. — M. Condeveaux, manœuvre, rue de la Ma- deleine, 32, et Mlle Catherine Thévenon, même adresse. — M. Chappuis, tanneur, rue Rabelais, 100, et Mlle Claudine Dufy, rue Rabelais, 105. — M. Bardet, gardien de la paix, rue Mollière, 97, et Mlle Céline Pon- cet, à Machygnat (Ain). QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. — M. Bar- nier, tulliste, rue Balfort, 27, et Mlle Marin, mécanicienne, rue Boutelle, 21. — M. Jac- quemin, employé, grande rue de la Croix- Rousse, 93, et Mlle Gudet, couturière, cours Lafayette, 113. — M. Rey, graveur, place de la Miséricorde, 11, et Mlle Charvet, taillesse, quai de Serin, 40. — M. Rollet, jardinier, rue Saint-Pothin, 9, et Mlle Jayet, domesti- que, rue de l'Enfance, 15. — M. Paviot, em-

ployé, place de la Croix-Rousse, 23, et Mlle Thollon, sans profession, à Cafture. — M. Girardeau, pharmacien, rue Pailleron, 23, et Mlle Fournière, sans profession, à Be- rriac (Ardèche). — M. Devaux, tisseur, avé- nue des Tapis, 4, et Mlle Cottet, employée, grande rue de la Croix-Rousse, 75, et Mlle Nallet, sans profession, grande rue de la Croix-Rousse, 17. — M. Thomas, cultiva- teur, à Bressia, et Mlle Delayat, domestique, à Lons-le-Saunier. CINQUIÈME ARRONDISSEMENT. — Claude Riberon, rue Saint-Georges, 59, et Mlle Clau- dine Méant, à Bressoles (Ain). — M. Du- mortier, horloger, au Pont-d'Alai, et Mlle Marie Deschamps, chemin de la Chapelle. — M. Brondel, comptable, rue du Palais-de- Justice, 3, et Mlle Rose Cantagrel, à Paris. — M. Lavaux, ingénieur civil, rue Saint- Pierre-de-Vaise, 16, et Mlle Alexandrine Lau- rent, à Bourges (Cher). — M. Soley, cultiva- teur, à Tassin-la-Demi-Lune, et Mlle Némoz, chemin de la Chapelle, 4. — M. Trochon, employé, place de l'Antiquaille, 1, et Mlle Claudine Chopin, à Thizy. — M. Genton, employé, chemin de Francheville, 22, et Mlle Marguerite Jaquet, Epagnette (Marne). — M. Perrin, receveur de l'enre- gistrement, à Clairvaux (Jura), et Mlle Paul- line Roux, à Clairvaux (Jura). — M. Auber, propriétaire, à la Rivière-Saint-Sauveur (Calvados), et Mlle Jeanne Sech, rue Saint- Pierre-de-Vaise, 31, et Mlle Ruffenger, bijou- tier, quai de Vaise, 31, et Mlle Marthe Des- champs, rue Lanterne, 30. — M. Verrières, boucher, place de la Pyramide, 29, et Mlle Jeanne Malizard, rue Roquette, 3. SIXIÈME ARRONDISSEMENT. — M. Laurent, employé, rue Tronchet, 79, et Mlle Prost, sans profession, à Beaujeu. — M. Thévenot, horloger, à Montcroux, et Mlle Morail- lon, cuisinière, boulevard des Brotteaux, 58. — M. Belle, employé de banque, rue Pierre- Corneille, 43, et Mlle Schuster, institutrice, en Autriche. — M. Michard, cocher, rue Vendôme, 13, et Mlle Tissard, repasseuse, rue de Sèze, 115. — M. Coignot, dessinateur, cours Lafayette, 17, et Mlle Coquet, bro- deuse, rue Boileau, 17. — M. Galand, mou-

linier, rue Ney, 33, et Mlle Duc, sans pro- fession, à Roussel. — M. Brault, représen- tant de commerce, à Villeurbanne, et Mlle Libère, taillesse, boulevard des Brotteaux, n° 68. INHUMATIONS PREMIER ARRONDISSEMENT. — Epouse Carry, née Rose Bontemps, Blanchisseuse, 39 ans, rue de Flesselles, 20, f. 3 h. DEUXIÈME ARRONDISSEMENT. — Stouder, mort- né, rue Saint-Joseph, 3, f. 8 h. — Pierre Baroud, 1 mois, Charité, f. 10 h. — Epouse-Luirard, née Jeanne Sanlaville, ménagère, 47 ans, rue Paul- Bert, 135, f. 1 h. — Claude Rey, cordonnier, 41 a., rue Roposte, 16, f. 3 h. TROISIÈME ARRONDISSEMENT. — Étienne La- vauit, ébéniste, 42 ans, rue Paul-Bert, 59, f. 9 h. — Christophe Thomasset, négociant, 61 ans, chemin de Saint-Honoré, 5, f. 11 h. — Victor Vallon, débitant de boissons, 76 ans, rue Paul- Bert, 135, f. 1 h. — Claude Rey, cordonnier, 41 a., rue Roposte, 16, f. 3 h. QUATRIÈME ARRONDISSEMENT. — Néant. CINQUIÈME ARRONDISSEMENT. — Louis Sue, 8 ans, montée des Épis, 3, f. 3 h. SIXIÈME ARRONDISSEMENT. — Marie-Rose Gras- sel, ovaïste, 78 ans, rue Cuvier, 141, f. 1 h.

L'ouvrage de M. Pierre Valin offre vraiment un tableau du treizième siècle fort curieux, in- téressant, mouvementé; un drame s'y déroule, attachant à chaque chapitre, parfois amusant, pathétique au dénouement. Les acteurs du drame, nombreux, — une foule — sont les moines gentilshommes de l'abbaye de Cîteaux, les chevaliers de Savigny, des gens d'armes, des hobereaux, des plébiens campagnards, des artisans, des citoyens de la vieille commune lyonnaise, maintes figures originales de l'époque, un faux ermite, des bandits, un as- trologue, une sorcière, des coureurs des bois. Mêlée à cette foule, une touchante figure de jeune fille épriée, dévouée jusqu'au sacrifice, jette la note tendre parmi les péripéties dra- matiques. Les scènes des Hauts du Sabbat ont pour théâtre diverses localités de notre région. Bour- gades féodales, manoirs romantiques, sites agré- sés, pays familiers à tout lyonnais: L'Arbresle, Savigny, Sain Bel, Bully, Lentilly, Charbonnières, les Bois Seigneur, Mercurit, les vallées de l'Azergue et de la Brevenne, nos montagnes, en- fin la ville étrange, aux aspects bizarres, que- quefois merveilleux, qui constituent le Lyon du moyen âge. Ce décor encadre parfaitement le drame et, certes, le pittoresque n'y fait pas plus défaut que la couleur locale. A plusieurs titres, les Hauts du Sabbat peuvent être qualifiés de roman lyonnais. Nous souhaitons que l'accueil fait à ce premier volume d'une collection qui promet des lectures attrayantes, encourage l'auteur à hâter la publi- cation des volumes suivants. Organsins: 2; Poids: 217; — Trames: 3; Poids: 5; — 5 Grèges: 387; — Ballots: 3; — Poids: 3. Dernier numéro placé 38. Total du 1^{er} au 5: 4502 kilos. Le Gérant: JOSEPH GELLON.